

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 5

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

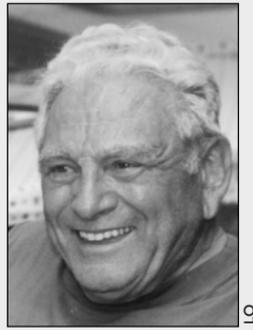
Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1752 - 22 février 2002 - prix : 1 € (6,56 F)



AFP

**Notre colère,
notre dégoût,
il faudra
leur dire !**

**Pierre
BOIS**



p. 2, 3

**Dans les
entreprises :**
**Les travailleurs
se défendent**
p. 10 à 15

**Jospin et Chirac
candidats...**
**pour dire
la même chose !**
p. 6

M 06189 - 1752 - F: 1,00 €



**La tournée de Bush
contre le terrorisme**
LA LOI DU PLUS FORT

p. 8

Pierre BOIS,



Notre camarade Pierre Bois est décédé, quelques jours avant son 80^e anniversaire.

Pierre Bois a été incinéré au funérarium du Père-Lachaise le samedi 16 février 2002, dans une relative intimité, en présence de ses camarades les plus anciens et les plus proches.

Sa mère était d'une famille d'ouvriers agricoles de Picardie. Elle connut les travaux domestiques dès l'enfance et à l'âge de 14 ans fut placée comme bonne. Elle connut deux fois l'exode en 14-18, puis le retour dans un pays dévasté. Elle devint bonne à tout faire à Paris.

Son père était issu d'une famille de paysans très pauvres du Limousin et il devint maçon dans la région parisienne. Appelé au régiment en 1912, il fit deux ans de service militaire, puis fut mobilisé durant quatre ans pour la guerre de 1914 : Alsace, Chemin des Dames, Somme, Italie, il ne fut démobilisé qu'en 1920, rendu farouchement anti-militariste.

Après la naissance de ses fils, Pierre et Jean, il adhéra au Parti Communiste en 1923 et y resta jusqu'en 1933.

La famille Bois arriva à Goussainville, alors en Seine-et-Oise, en 1925, dans un lotissement sans urbanisation : ni eau, ni gaz, ni électricité, ni tout-à-l'égout, des chemins de terre en guise de rues. Le père de Pierre mit toute sa vie à construire sa maison et mourut avant qu'elle soit réellement terminée.

Il est allé à l'école à sept ans, car on avait dû attendre qu'il y ait une école. C'est là qu'il connut Mathieu Bucholtz, qui l'amena plus tard aux idées trotskystes.

Pierre Bois commença à travailler à 15 ans, comme maçon chez un petit patron. Entre-temps il était entré à la « Fanfare ouvrière de Goussainville ». Tous les membres étaient militants ou sympathisants du PC. Il y était trompette d'harmonie et il y resta jusqu'à ce que la fanfare soit dissoute au début de la guerre.

Au même âge, à 15 ans, Pierre entra aux JC qui, à l'époque, s'occupaient surtout de la guerre d'Espagne. Avec une vingtaine de copains des JC, il avait bâti la « maison du cercle JC » en achetant une maison désaffectée du chemin de fer qu'ils avaient retapée eux-mêmes.

C'est là qu'il connut ses premières lectures politiques – dans la ligne stalinienne –, devint responsable de la bibliothèque et responsable de la diffusion de *L'Avant-Garde*.

À 17 ans, il réussit à se faire embaucher chez Brissoneau, une entreprise qui fabriquait des locotracteurs et des wagons de métro à Montataire, près de Creil, dans l'Oise. Il devait faire 70 km aller-retour par jour à bicyclette pour se rendre au travail. Puis il entra à la SNCF comme « élève-bureau » à « l'exploitation », c'est-à-dire une sorte d'apprenti employé, au plus bas dans la hiérarchie de l'administration.

Juste avant la guerre, Pierre Bois travaillait à la gare de Survilliers, toujours en Seine-et-Oise.

Il continua à militer à la JC après l'interdiction de toutes les organisations communistes par un décret-loi de Daladier. Puis grâce aux quelques libertés de déplacement qu'il avait en tant que cheminot, il

alias Vic, alias Vauquelin, alias Arnaud

continua encore pendant l'Occupation, après l'attaque de l'URSS par l'Allemagne.

C'est en 1941 que son ancien camarade de classe, Mathieu Bucholtz, le convainquit du fossé croissant entre la politique du PC et les principes du communisme. Pour cela, Bucholtz lui fit lire les ouvrages de base du marxisme, puis, avec des faux papiers d'étudiant, le fit lire à la Bibliothèque Nationale où l'on pouvait encore se faire communiquer des ouvrages interdits.

Pierre Bois se levait à trois heures du matin pour aller en vélo à Saint-Denis, où il travaillait alors. Il ne pouvait pas y aller en train puisque c'est lui qui ouvrait la gare à cinq heures du matin ! Il y travaillait jusqu'à 13 heures et, l'après-midi, il allait lire à la Bibliothèque Nationale jusqu'à 17 ou 18 heures. Ensuite il retournait à Goussainville en vélo.

Il voyait Bucholtz une à deux fois par semaine. Bucholtz appartenait au « Groupe Communiste IV^e Internationale », créé par un militant surnommé Barta.

À partir de là, Pierre Bois devint un militant trotskyste, c'est-à-dire communiste à part entière. Il participa aux activités du groupe. En novembre 1942, la zone dite « libre » fut à son tour occupée par les Allemands. Barta lui demanda alors de passer, grâce à sa carte de cheminot, en zone libre pour voir Raptis (Pablo, dirigeant du POI) à Saint-Hilaire-du-Touvet, près de Grenoble, où il était en sanatorium, afin de lui transmettre les publications du groupe. Quelques mois plus tard, Raptis, revenu à Paris, donna pour le groupe, devenu « Union Communiste (IV^e Internationale) » des cours d'éducation marxiste auxquels Pierre Bois assista.

Au mois de juin 1943, ce fut le service du travail obligatoire, le STO, pour les jeunes de son âge. Il fut affecté sur place à la SNCF. Mais quelque temps après, il fut réquisitionné comme cheminot pour aller faire des embarquements de troupes à Hambourg. Alors il devint « réfractaire » au STO (carte 4554) et entra dans la clandestinité jusqu'à la fin de la guerre.

Il vécut tant bien que mal, comme les autres militants de son organisation.

À la Libération, il fut, parce que trotskyste, enlevé par des membres du Parti Communiste et emmené au siège du PC, de même que son frère Jean. C'est là qu'on demanda à Jean s'il connaissait « Bucholtz ». Pierre fut relâché, Jean put s'enfuir et c'est alors qu'ils apprirent qu'on venait de retrouver le corps de Mathieu Bucholtz dans la Seine, qui portait des impacts de plusieurs balles dont aucune n'était mortelle.

En décembre 1944, Pierre Bois entra, sur la demande de l'organisation, comme ouvrier chez Citroën. D'abord à Saint-Ouen, aux Presses, où il fallait emboutir des tôles de 28 kg. Le travail se faisait à deux, l'un attrapait la tôle, l'autre la recevait pour la faire passer sous la presse, et il fallait en faire une à la minute.

Il fut ensuite muté à Citroën Levallois, où l'on refaisait des moteurs américains GMC qui revenaient du front. On les démontait et on les remontait après les avoir nettoyés sous un jet d'eau chaude additionnée de potasse. Puis il travailla aux « Vilebrequins ». Enfin, il fut muté à Clichy. Il quitta Citroën au bout de onze mois et fit des petits boulots avant de se faire embaucher, toujours sur la demande du groupe, chez Renault, en mai 1946. Il fut affecté au « Département 6 », qui fabriquait principalement des pignons.

En avril-mai 1947, à la tête des travailleurs des départements 6 et 18, qui élurent un comité de grève, il fut, sous la direction politique de Barta, l'animateur et le dirigeant de la grève de Renault Billancourt qui obligea les ministres communistes à sortir du gouvernement Ramadier.

Par la suite, comme la CGT ne voulait pas reconnaître la section syndicale du 6 et 18, Pierre Bois fut amené à créer, on peut dire malgré ses idées, un syndicat indépendant, le Syndicat Démocratique Renault (SDR) qui mena un combat difficile pour se faire reconnaître légalement et pouvoir présenter des délégués.

En 1949, l'Union Communiste éclata à la suite d'un conflit entre Barta et Bois sur la façon dont Barta entendait diriger le SDR.

Après la dissolution de l'UC, Pierre Bois continua à militer chez Renault. Il publia un petit journal, *le Travailleur émancipé* puis, avec des camarades de l'usine proches de « Socialisme ou barbarie », il participa à un journal dont la diffusion se limitait à la Régie Renault, du nom de *Tribune Ouvrière*. Le premier numéro parut en mai 1954.

De cette époque à 1956, avec un certain nombre d'anciens de l'UCI, Pierre Bois, qui a toujours été pour nous notre camarade Vic, fut l'un des principaux artisans de la création du groupe Voix Ouvrière, celui qui avait le plus de crédit militant auprès de tous les autres camarades.

A partir de là, sa vie se confond avec l'activité de ce groupe.

Puis, après la dissolution de Voix Ouvrière à la suite des événements de mai 1968, qui eut lieu en même temps que celle d'autres organisations d'extrême gauche, Vic fut à l'origine de Lutte Ouvrière.

Au-delà du respect, de l'amitié, de la camaraderie, de l'affection que nous avons tous pour lui, il était celui qui, dans nos rangs, incarnait vraiment la conscience de classe.

Tous ceux qui l'ont connu, dans les congrès, les réunions du CC ou celles du CE, se souviennent de ses interventions, que l'on pourrait dire musclées lorsque les décisions que nous envisagions de prendre ressemblaient tant soit peu à des compromis ou à des faiblesses. Récemment, à notre dernier congrès, il a rappelé à voix haute et forte, qu'en 1981 il n'avait pas appliqué les consignes de l'organisation et que, pour sa part, il n'avait pas voté Mitterrand au deuxième tour.

Il avait, il est vrai, un vieux fond un peu libertaire, mais en ces temps de compromis de toute sorte, d'abandon des idées communistes, son radicalisme bien dans la tradition du mouvement ouvrier communiste était pour nous un garde-fou précieux.

Presque jusqu'au tout dernier moment, il a participé à la vie de notre organisation, à sa cellule, à sa section, à ses AG, au Comité exécutif, au Comité central et au Congrès.

En tout cas, si nous avons eu le temps, nous aurions voulu lui dire qu'il nous avait été et qu'il nous était indispensable. Il représentait une ancienne génération d'ouvriers communistes, qui s'amenuise de jour en jour.

Nous espérons contribuer à en faire naître d'autres de la même trempe, du même courage et du même dévouement envers les autres.

Nous sommes affreusement tristes, mais tant que Vic sera présent, intact, dans la mémoire du dernier survivant d'entre nous, il sera vivant.

Cette survie-là se passe de pierre tombale, de mémorial ou de tout autre symbole artificiel.

Très peu de temps avant sa mort il prit encore la parole à la tribune du congrès de Lutte Ouvrière du début décembre 2001, et nous n'oublierons pas la fin de son intervention :

« Je voudrais cependant terminer en vous disant : ce ne sont pas les vieux qu'il faut féliciter. Bien sûr, ils ont eu le mérite d'avoir tenu. Mais si c'est quelque chose d'important, ou en tout cas de notable, c'est vraiment dû aux circonstances de ces temps sans idéal.

« Ceux que je voudrais féliciter, moi, ce sont les jeunes qui sont ici. Je ne vous dirai pas où commence et à quel âge finit la jeunesse, mais c'est eux qui représentent l'avenir de nos idées et c'est à eux que reviendra, je l'espère, la tâche de les mettre en œuvre.

« En effet, ceux que j'applaudis sont les jeunes qui entrent maintenant dans la vie militante. Les raisons d'espérer ils ne les trouvent pas autour d'eux. C'est donc que c'est en eux qu'ils les trouvent. Et c'est pour cela qu'il faut les féliciter.

« Et je leur dirai qu'en soixante ans de militantisme, j'ai toujours été heureux, malgré toutes les circonstances traversées. Heureux de m'instruire, de penser, de lever la tête. Heureux parmi mes camarades de toutes les générations, heureux de ne pas être cloîtré dans un tout petit milieu comme le sont malheureusement la plupart des gens.

« Alors, camarades, bon courage et ayez confiance dans l'avenir de l'humanité ! »

Sommaire

Politiciens

- 6 ■ Chevènement candidat
- 7 ■ Fabius et les retraites
- Chirac et les médecins

Tribune

- 6 ■ Bush, pivot de "l'axe du mal"

Dans le monde

- 8 ■ La tournée de Bush contre le terrorisme
- Grande-Bretagne : émeute dans un centre de réfugiés
- 9 ■ Afghanistan : Les victimes des bombardements
- Le pays reste une poudrière

Leur société

- 10 ■ 35 h créatrices d'emplois ou de profits ?
- L'affaire Teulade
- Les comptes truqués d'Alcatel
- 16 ■ Rachats et fusions d'entreprises
- Presse : payante ou gratuite, quelle liberté ?

Dans les entreprises

- 11 ■ Lu-Danone
- Samsonite (Hénin-Beaumont, Pas-de-Calais)
- Sollac (Biache-St-Vaast, Pas-de-Calais)
- 12 ■ Hôpital Ste-Anne
- Centres de santé de Vaulx-en-Velin (Rhône)
- Mairie de Compiègne (Oise)
- 13 ■ Daewoo (Lorraine)
- Renault-Sovab (Batilly, Meurthe-et-Moselle)
- 14 ■ Fonderies du Poitou (Ingrandes, Vienne)
- Astra (Dunkerque)
- Mairie de Maisons-Alfort
- 15 ■ McDonald's (Paris)
- La Poste Paris 10
- Westaflex (Roubaix)

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

LE HAVRE Judi 21 février à 20h Salle Franklin Maison des Syndicats 119, cours de la République	MONTBELIARD Dimanche 3 mars à 15 h Halle polyvalente	NANCY Mardi 12 mars à 18 h Palais des Congrès (rue du Grand Rabbín Haguenauer)	LENS Lundi 18 mars à 20h Salle Jean Nohain Route de Béthune (près de la médiathèque)
CREIL Samedi 23 février à 18h 30 Cinéma Théâtre Le Lido 1, rue Jules Michelet	CAEN Mardi 5 mars à 20h Centre de Congrès 13, avenue Albert Sorrel	STRASBOURG Mercredi 13 mars à 20h Palais de la Musique et des Congrès Place de Bordeaux	LIMOGES Mercredi 20 mars à 20h 30 Salle du temps libre (derrière la mairie)
TARBES Lundi 25 février à 20h 30 Parc des Expositions	MONTLUÇON Mercredi 6 mars à 20h 30 Centre Athanor		
CASTRES Mardi 26 février à 20h 30 Salle Gérard Philipe	SAINT-LÔ Judi 7 mars à 20h 30 Salle des Fêtes S. Allende Rue Saint-Thomas		
NIORT Mercredi 27 février à 20h 30 Centre de rencontre Parc des Expositions	CHARLEVILLE-MEZIERES Vendredi 8 mars à 20h 30 Hôtel de Ville de Mézières		
ORLEANS Judi 28 février à 20h 30 Salle Eiffel 17, rue de la Tour Neuve	REIMS Lundi 11 mars à 20h 30 Palais des Congrès		



— À la Roche-sur-Yon, le 15 février —

250 personnes ont assisté au meeting d'Arlette Laguiller, qui parlait pour la première fois dans cette ville qui est la seule de gauche (plurielle, majorité PS) de Vendée, fief de De Villiers.

Pendant la préparation du meeting, beaucoup des personnes rencontrées par nos camarades avaient exprimé leur sympathie et leur satisfaction de sa présence en Vendée.

L'assistance, populaire, était très attentive. Les médias très présents, FR3, TF1, deux télé locales câblées et la presse régionale, ont peut-être un peu gêné le débat, les auditeurs n'osant pas parler devant les caméras.

A une personne qui demandait comment on pourrait gouverner le

pays avec la révocabilité, « car on sera tout le temps en train de voter », Arlette répondit qu'il n'était « pas plus difficile de révoquer quelqu'un que de l'élire » et qu'il est indispensable, face aux promesses non tenues et aux affaires qui agitent le milieu politique, qu'il y ait un contrôle véritable de la population sur les élus.

Enfin, à une critique disant que LO serait une organisation réformatrice ne défendant pas l'abolition du salariat, Arlette répondit que c'était faux mais que la classe ouvrière devait utiliser les élections pour s'exprimer, voire montrer sa force pour préparer les luttes à venir.

Les discussions se prolongèrent ensuite après le meeting.

— À Saint-Etienne, le 19 février —

350 personnes étaient présentes mardi 19 février pour écouter Arlette Laguiller à Saint-Etienne. Un public populaire – ce qui n'est pas anormal dans une ville qui est restée une ville ouvrière malgré les fermetures d'entreprises industrielles qui ont durement touché cette agglomération. Un public jeune aussi, ce qui apportait une réponse appropriée à la question posée à la « une » d'un hebdomadaire local : « Les jeunes s'intéressent-ils à la politique ? ».

Le débat qui suivit l'exposé de notre camarade permit de faire le

point sur plusieurs questions. Des intervenants immigrés l'interrogèrent : que propose-t-elle pour mettre un terme aux discriminations diverses que subissent les travailleurs immigrés dans notre pays ? Que pense-t-elle du droit de vote pour les immigrés ? Le troisième évoqua la dette que les pays riches ont envers les pays du Tiers-Monde, exploités dans le passé et encore aujourd'hui par les grands trusts des pays capitalistes. Arlette Laguiller s'expliqua sur ces questions, rappelant ce qu'elle avait dit dans son exposé, en particulier pour réclamer cette mesure de justice élémentaire qui serait d'accorder le droit de vote, et à toutes les élections, aux immigrés.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E.mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 14200 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €
Envois sous pli fermé : tarif sur demande			

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 18 février 2002

NOTRE COLÈRE ET NOTRE DÉGOÛT, IL FAUDRA LEUR DIRE !

Visiblement, Fabius-Jospin d'un côté, Chirac de l'autre, sont contents d'eux, à propos de la réussite du passage à l'euro, dont ils s'attribuent respectivement le mérite. Comme si réussir à organiser un changement monétaire, opération purement technique qui ne change rien ni à la situation des plus riches, ni au sort de la population laborieuse, relevait de l'exploit !

Le magot des riches, des capitalistes, des gros actionnaires, ne s'est pas amenuisé depuis qu'il est évalué en euros, d'autant qu'il l'est, à la Bourse, depuis deux ans. Les bilans des grandes entreprises sont éloquentes. Les dividendes que les grandes sociétés capitalistes distribuent à leurs actionnaires sont plus que copieux. TotalFinaElf avait annoncé, il y a deux semaines, des résultats records. Depuis, on en a annoncé d'autres, de la même veine. Le journal économique *Les Échos* signalait, la semaine dernière, que les profits du trust international Unilever avaient augmenté de 12,2 %. Ce même trust avait, comme bien d'autres, jeté à la rue des milliers de travailleurs, y compris en France.

Renault a tout récemment annoncé 1,05 milliard de profits, ceux annoncés par Peugeot-Citroën sont en progression de 29 %. A l'exception du salaire des PDG français, dont on a appris qu'il avait progressé de 36 % en moyenne, quel salarié peut se vanter d'avoir connu de telles augmentations sur sa feuille de paie ?

Car, à la différence des profits, à la différence des salaires des grands patrons, les salaires des travailleurs ont connu, eux, que ce soit en francs

hier ou en euros aujourd'hui, la stagnation. Quand ils n'ont pas diminué, en conséquence de la précarité qui dure depuis des années et qui grandit en même temps que le chômage. Un chômage alimenté en permanence par les plans abusivement dits sociaux, qui n'ont pas cessé.

Il y a les licenciements dont la presse fait état parce qu'ils se produisent dans des sociétés dont le nom est connu à l'échelle nationale, tels ceux qu'envisage le trust Pechiney, qui projette de fermer son usine de Marignac pour délocaliser sa production. Mais il y en a des milliers d'autres dont on ne parle pas, parce qu'ils concernent des petites et moyennes entreprises qui n'ont pas une notoriété nationale, mais qui provoquent tout autant l'appauvrissement de bien des familles.

Et puis, il y a les travailleurs dont on a parlé, il y a quelques mois, et qui avaient réussi à se faire entendre en faisant grève et en manifestant, chez Bata, chez LU ou chez Moulinex, et autres. Sauf qu'une fois les licenciements avalisés par le gouvernement, celui-ci s'est empressé d'oublier les engagements qu'il avait pris à chaud afin d'apaiser l'émotion que ces suppressions d'emplois avaient suscitées.

On a appris récemment que les licenciés de Moulinex, à la rue depuis maintenant plus de quatre mois, n'ont rien touché, ni des salaires encore dus, ni de cette maigre prime de licenciement dite exceptionnelle qu'on leur avait promise.

Il est vrai que Jospin et les ministres socialistes sont coutumiers de ce genre d'oubli. Les travailleurs de Vilvorde, et nombre de travailleurs qui

avaient sans doute pris pour argent comptant les promesses du candidat Jospin, n'ont pas oublié les promesses non tenues du Premier ministre socialiste. Un premier reniement qui ne fut pas le seul.

Il n'y a qu'à l'égard des riches et du patronat que le gouvernement sait rester fidèle à sa parole. Pour le comprendre, il faut entendre la façon dont Fabius se vante des mesures qu'il a prises en réduisant encore un peu plus les impôts des riches et des entreprises. Il promet d'ailleurs d'en faire plus encore si la majorité dont il est membre était reconduite. Fabius, toujours lui, et Strauss-Kahn se déclarent ouvertement favorables au démantèlement du système de retraite des salariés, comme le réclament la droite et le patronat.

Et ce sont ces hommes-là qui voudraient nous faire croire qu'ils représentent une autre politique que la droite !

Décidément, ce gouvernement n'est pas dans le camp des travailleurs, et il ne s'engage pas à y être demain. Il est, comme la droite, exclusivement dans le camp du patronat. Dans le choix politique truqué qui va nous être proposé, les travailleurs n'ont pas à lécher la main qui les opprime et ils n'ont ni à voter pour les politiciens de la droite ni pour ceux de la gauche. Peut-être alors entendront-ils cette protestation-là.

Arlette Laguiller

LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

21 février	23 février	Bar-le-Duc (Meuse)	Vervins (Aisne)	Albi-Cantepau (Tarn)
Arc-lès-Gray (Haute-Saône)	Ambérieu (Ain)	Boussy-Saint-Antoine (Essonne)	5 mars	Draveil (Essonne)
Arcis-sur-Aube (Aube)	Angoulême-Grand'Font (Charente)	Champigny (Val-de-Marne)	Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine)	Jeumont (Nord)
Chartres - Beaulieu (Eure-et-Loir)	Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or)	Cléguérec (Morbihan)	Collinée (Côtes-d'Armor)	Villers-Bretonneux (Somme)
Ernée (Mayenne)	Crozon (Finistère)	Saint-Nicolas-de-Redon (Loire-Atlantique)	Franconville (Val-d'Oise)	11 mars
Hérimoncourt (Doubs)	Cusset (Allier)	Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)	Guipry (Ille-et-Vilaine)	Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine)
Lons-le-Saulnier (Jura)	Ham (Somme)	Villeparisis (Seine-et-Marne)	Levallois (Hauts-de-Seine)	12 mars
Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine)	La Ferté-Bernard (Sarthe)	1^{er} mars	Lunel (Hérault)	Bapaume (Pas-de-Calais)
Mondoubleau (Loir-et-Cher)	La Trinité (Alpes-Maritimes)	Bécherel (Ille-et-Vilaine)	Plabennec (Finistère)	Le Meux (Oise)
Montchanin (Saône-et-Loire)	Lumbres (Pas-de-Calais)	Béthune (Pas-de-Calais)	Vizille (Isère)	Sérifontaine (Oise)
Montmirail (Marne)	Lavelanet (Ariège)	Carhaix-Plouguer (Finistère)	6 mars	13 mars
Pierrelatte (Drôme)	Moreuil (Somme)	Châteaubriant (Loire-Atlantique)	Belz (Morbihan)	Condom (Gers)
Pont-du-Château (Puy-de-Dôme)	Mortagne-au-Perche (Orne)	Dreux (Eure-et-Loir)	Callac (Côtes-d'Armor)	Matignon (Côtes-d'Armor)
Questembert (Morbihan)	Souvigny (Allier)	Limeil-Brevannes (Val-de-Marne)	La Turballe (Loire-Atlantique)	Saint-Pol-de-Léon (Finistère)
Uzerche (Corrèze)	Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)	Millau (Aveyron)	7 mars	14 mars
22 février	Vimoutiers (Orne)	Montbrion (Charente)	Buzançais (Indre)	Pontcharra (Isère)
Apt (Vaucluse)	26 février	Pontoise (Val-d'Oise)	Candé (Maine-et-Loire)	15 mars
Billom (Puy-de-Dôme)	Crest (Drôme)	Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)	Chatou (Yvelines)	Aix-les-Bains (Savoie)
Buxy (Saône-et-Loire)	Genlis (Côte-d'Or)	Trosly-Breuil (Oise)	Hennebont (Morbihan)	Begard (Côtes-d'Armor)
Cambrai (Nord)	Lagnieu (Ain)	Vallet (Loire-Atlantique)	Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher)	Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)
Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente)	Saint-Lucien (Beauvais, Oise)	2 mars	Pouance (Maine-et-Loire)	Château-Thierry (Aisne)
Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme)	Yffiniac (Côtes-d'Armor)	Albi-Veyrières (Tarn)	Rosporden (Finistère)	Gévezé (Ille-et-Vilaine)
Cluses (Haute-Savoie)	27 février	Aubusson (Creuse)	8 mars	Lectoure (Gers)
Ecully (Rhône)	Gueugnon (Saône-et-Loire)	Aulnoye Aymeries (Nord)	Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)	Leguevin (Haute-Garonne)
Givors (Rhône)	Hautmont (Nord)	Conflans-Ste-Honorine (Yvelines)	Cadours (Haute-Garonne)	Le Quesnoy (Nord)
Guémené-Penfao (Loire-Atlantique)	Lannilis (Finistère)	Plancoët (Côte-d'Armor)	La Capelle (Aisne)	Trégunc (Finistère)
Liévin (Pas-de-Calais)	Marck (Nord)	Poix-de-Picardie (Somme)	Limours (Essonne)	16 mars
Muret (Haute-Garonne)	Metz-Borny (Moselle)	Saint-Paul-sur-Ternoise (Pas-de-Calais)	Mauron (Morbihan)	Anizy (Aisne)
Neuchâtel-en-Bray (Seine-Maritime)	Neuville (Rhône)	Taulé (Finistère)	Nersac (Charente)	Chaulnes (Somme)
Plouay (Morbihan)	Pluvigner (Morbihan)	Thiais (Val-de-Marne)	Romilly-sur-Seine (Aube)	Lurcy-Levis (Allier)
Saint-Affrique (Aveyron)	Rodez (Aveyron)	Verneuil-sur-Avre (Eure)	Trémuson (Côtes-d'Armor)	Saint-Marcellin (Isère)
Saint-Junien (Haute-Vienne)	Valdoie (Territoire de Belfort)	9 mars	Vif (Isère)	19 mars
Thourrotte (Oise)	Valdoie (Territoire de Belfort)			Taverny (Val-d'Oise)
	Vénissieux-Moulin à Vent (Rhône)			
	28 février			

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Bush, pivot de « l'axe du mal »

G. W. Bush a pris son bâton de pèlerin en direction du Sud-est asiatique. Dans cette contrée aussi, il est en quête d'alliés en vue de sa croisade contre « l'axe du mal ». Japon, Corée du Sud, Chine, sont invités à se ranger sous la bannière du prétendu champion de la « lutte antiterroriste ». Vaste est le front de sa guerre. Il a désigné la Corée du Nord, l'Irak et l'Irak comme cibles et promis ses foudres en priorité à ce dernier pays, que l'aviation américaine n'a d'ailleurs pratiquement pas cessé de bombarder et où la population est déjà condamnée depuis des années à la misère par le blocus des puissances impérialistes. D'ores et déjà Bush a débarqué ses commandos de « forces spéciales » aux Philippines, organisé sur la Somalie et le Yémen une surveillance aérienne renforcée. Et si on en croit la presse, contribué par les renseignements de la CIA, à liquider le chef du GIA algérien...

Pour s'assurer de disposer au Proche Orient de troupes – contre Saddam Hussein ou d'autres – Bush ne rate pas non plus une occasion de prodiguer sa bénédiction à Sharon, accordant avec finances et armes en prime, un blanc seing à l'Etat d'Israël pour terroriser et martyriser le peuple palestinien et le chasser de ses terres.

Dans le même temps, les troupes américaines continuent leur œuvre en Afghanistan. Elles peuvent impunément, après avoir repéré du ciel « un individu de grande taille » entouré d'autres personnes, semble-t-il déférentes à son égard, prétendre l'avoir pris pour Ben Laden et en conséquence mitrailler et tuer de simples villageois, puis emprisonner et torturer les survivants. A mettre aussi au compte des merveilles de l'intervention impérialiste en Afghanistan, la reprise ou la poursuite, tout comme avant, de la lutte entre les seigneurs de guerre, avec son cortège de victimes un peu partout sur le territoire. Et comme dernier avatar, le spectaculaire assassinat sur l'aéroport de Kaboul d'un ministre de ce gouvernement mis en place par leurs bons soins.

Ah Dieu que la guerre est jolie !

Le son du canon fait incontestablement des merveilles pour Bush. Ne lui a-t-il pas permis de faire voter une augmentation de 15 % des dépenses militaires et de faire passer un budget comportant des milliards de dollars de cadeaux aux grosses sociétés, des baisses d'impôts pour les riches, des coupes claires dans les finances de l'éducation et de la santé frappant les pauvres, tout en faisant remonter le taux de profit ! Alors en jouant sur la fibre patriotique, Bush ne

va-t-il pas faire oublier les centaines de milliers de licenciements, la montée du chômage, les sacrifices en tous genres imposés aux travailleurs, le scandale Enron le mouillant lui et son équipe, et placer quand même son parti en bonne position pour gagner les prochaines élections du « Midterm » ?

Les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne ou d'autres pays européens rechignent en apparence à s'inscrire dans cette politique. En période d'élections, comme en France ou en Allemagne, s'aligner sur les Etats-Unis, ça risque de ne pas être payant. D'où les réserves – fort mesurées au demeurant – exprimées par des ministres de l'un ou l'autre gouvernement.

Mais on nous explique déjà dans la presse qu'en Europe on ne consacre à « la défense » comme part du revenu par tête d'habitant, que la moitié de ce que les Etats-Unis dépensent. Qu'en conséquence « notre » armement est complètement dépassé et qu'il ne « nous » permet même plus de « nous » inscrire dans une stratégie commune avec les Américains ni de peser sur leurs choix, etc. « Nous aussi nous voulons des avions sans pilote capables de détruire n'importe quel objectif. Et nous refusons que notre industrie soit laissée pour compte dans la préparation d'une guerre presse-bouton contre les forces du mal » revendique-t-on en substance en notre nom.

Si nous comptons sur les gouvernements européens – qu'ils soient de gauche ou qu'ils soient de droite – pour faire barrage à cette pression exercée par la politique américaine, nous serions bien mal partis. Il suffit de se rappeler comment ceux-ci ont filé le train à Washington en Irak, en Serbie, ou encore tout dernièrement en Afghanistan.

Le seul espoir d'échapper à cette logique guerre, dont les victimes se compteront finalement parmi tous les peuples, ne peut venir que du refus des travailleurs d'accepter les massacres qu'on s'appête à perpétrer ailleurs, comme les sacrifices qu'on veut leur imposer ici. En Europe, comme aux Etats-Unis. Et comme en Israël, où brille depuis peu une lueur d'espoir avec les dernières manifestations contre la guerre et contre la politique de Sharon, montrant qu'une fraction grandissante de la population en a assez de payer pour des intérêts qui ne sont pas les siens.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 19 (janvier-février 2002)

Un dossier sur « l'insécurité : des voyous, des flics et des démagogues... »

Des articles sur notre campagne pour Arlette Laguiller, la sous-traitance à Renault, la précarité dans l'enseignement, les ex-communistes de Berlin, la gauche israélienne...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.

Abonnement: un an 9 euros, de soutien 15 euros.

Politiciens

JOSPIN ET CHIRAC CANDIDATS... POUR DIRE LA MÊME CHOSE

Lionel Jospin a annoncé mercredi 20 février sa candidature à l'élection présidentielle. Cette annonce, quelques jours après celle de la candidature de Chirac, met fin au faux suspense que les deux compères entretenaient depuis des mois, en se livrant à une sorte de concours à qui se déclarerait le dernier.

Les deux candidats dits principaux étant donc maintenant officiellement en lice, les commentaires ne manquent pas pour nous dire que le débat pour l'élection présidentielle va « enfin » pouvoir commencer. Mais quel débat ? Quelles propositions un Jospin peut-il aujourd'hui faire semblant de sortir de son chapeau ? La politique de son gouvernement, on a pu la juger sur pièces depuis cinq ans. Tout comme la politique du gouvernement de droite qui l'a précédé – et d'autres gouvernements dits de gauche auparavant –, elle a consisté à verser par de multiples canaux des subventions au patronat, tout en laissant se dégrader les services publics faute de crédits. Et l'on ne compte plus les mesures de ce gouvernement en faveur du patronat, du grand capital, allant de la flexibilité sous prétexte de loi des trente-cinq heures aux privatisations sous diverses appellations hypocrites qui ne changent rien.

Et puis ce gouvernement est aussi celui qui a laissé faire, voire aidé les licenciements. Cela va de la fermeture de Renault-Vilvorde, à laquelle le Jospin encore candidat avait pourtant promis de s'opposer, au « on ne peut administrer l'économie » prononcé par le même Jospin après l'annonce des licenciements

chez Michelin, à sa passivité totale à peine couverte de quelques regrets hypocrites après les annonces de licenciements et de fermetures d'entreprises chez Lu-Danone, Marks & Spencer, Moulinex, et tant d'autres. Interdire les licenciements ? Il n'en était pas question pour ce gouvernement qui ne veut en aucun cas déplaire au grand patronat.

Tout cela se traduit par la précarisation croissante du monde du travail, par la misère croissante dans bien des quartiers, par des difficultés accrues pour tous les travailleurs.

Cette politique-là n'a été que la continuation de la politique du gouvernement précédent, et Chirac et Jospin l'ont en fait conduite en commun depuis cinq ans, même s'ils ont parfois fait semblant d'être en désaccord. Et ce serait de ces deux hommes, qui n'ont à proposer que des politiques semblables, que l'on a pu juger aussi bien l'une que l'autre depuis des années, que dépendrait le « débat démocratique » avant l'élection ? Dire cela, c'est se moquer ouvertement du monde, et en tout cas des travailleurs, des chômeurs, de tous ceux qui dans les couches populaires ont eu à subir depuis des années les conséquences de cette politique de soumission totale aux intérêts du patronat.

Le vote pour Arlette Laguiller lors de l'élection présidentielle, ce sera justement le moyen pour tous les travailleurs de dire qu'ils en ont assez de cette politique. Et ce sera bien la seule façon utile de répondre à ce débat faux et hypocrite que les deux compères Jospin et Chirac s'apprentent à nous resservir.

CHEVÈNEMENT DÉCOUVRE LE MONDE DU TRAVAIL !

En même temps qu'il chasse sur les terres de la droite, voire de l'extrême droite, ne refusant ni le soutien des très réactionnaires de Villiers et Pujade ni celui des gaullistes de la première heure et des amis de Pasqua, le candidat à la présidentielle Chevènement met un coup de barre à gauche en s'autoproclamant « le candidat du monde du travail » ! Voilà ce qu'on peut lire dans un quatre-pages en couleurs distribué à trois millions d'exemplaires.

Chevènement part en guerre (sur le papier) contre le manque de considération pour « ceux qui travaillent » et « ceux qui créent les richesses » et s'inquiète (façon de parler) de la fermeture des entreprises qui ne sont pas assez rentables. Mais le voilà qui fait mine de s'insurger (en paroles) contre les « plans sociaux imposés parce que les marchés financiers dictent leur loi et que les fonds de pensions anglo-saxons veulent obtenir toujours plus de profits ». Comment empêcher ces plans sociaux ? Il n'en dit pas un mot. Evidemment, puisque ce n'est pas son problème.

Il n'y a pas si longtemps, Chevènement était ministre et participait à une politique visant à imposer des sacrifices aux travailleurs dont, en bon démagogue, il parle aujourd'hui. Ce haut fonctionnaire, ancien ministre de la Défense et ancien ministre de l'Intérieur, feint de découvrir aujourd'hui l'existence de la classe ouvrière. Il faut dire qu'étant un

des privilégiés soumis à l'ISF, l'impôt sur la fortune, il n'a pas l'habitude de fréquenter tous les jours le petit peuple !

Jusqu'aux besoins de la campagne électorale actuelle et de sa chasse aux voix, il avait plus l'habitude de sa solidarité passée avec tous les gouvernements successifs auxquels il a participé.

Les travailleurs d'Alstom à Belfort, ville dont il est député-maire, eux, ne l'ont pas oublié et se souviennent encore de ses belles promesses qui ne les ont pas empêchés d'être licenciés et jetés à la rue. Les travailleurs de Renault-Vilvorde et de Michelin ne l'ont pas oublié non plus et se souviennent parfaitement de son mutisme lorsqu'il était ministre du gouvernement Jospin ; et plus récemment, ceux de Danone, Marks & Spencer et Moulinex n'ont pas entendu ses cris de protestation contre les licenciements. A chaque fois que Chevènement a claqué la porte du gouvernement, ce n'était pas pour la défense du « monde du travail », qu'il n'a jamais fréquenté.

Enfin, Chevènement, en mal d'imagination, revient plus de cinquante ans en arrière en proposant une « nouvelle alliance entre le monde du travail et les entreprises », « comme après la Libération » selon ses termes, ce qui ne fait que reprendre, sous un nom à peine modifié, « l'association capital-travail » de De Gaulle.

René CYRILLE

Fabius et les retraites :

DÉNONCER LA DROITE ET FAIRE COMME ELLE

La gauche gouvernementale doit à la fois faire croire à son électorat qu'elle mène une politique sociale, et prouver aux patrons qu'elle gouverne en fonction de leurs seuls intérêts. En période électorale, le grand écart est plus difficile.

Laurent Fabius, le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, en a donné un exemple à l'Assemblée, mercredi 13 février, à propos des retraites. Il répondait à un député de droite qui affirmait que Juppé, Premier ministre de droite de 1995 à 1997, s'était « attaqué » au problème de l'avenir des retraites.

« M. Juppé ne s'est pas attaqué au problème, il s'est attaqué aux Français », a rétorqué Fabius. Bien envoyé, à condition d'entendre par « Français » les salariés de toute nationalité

qui font tourner l'économie de ce pays. Juppé a en effet tenté en 1995 de réduire les avantages de certains régimes spéciaux de retraite, comme celui des cheminots, et d'imposer aux travailleurs de la fonction publique de cotiser 40 ans comme dans le secteur privé, depuis que Balladur a décidé d'augmenter la durée du temps de cotisation, au lieu de 37,5 années pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Mais cette petite phrase n'était qu'un des volets du discours de Fabius, le volet « Salariés, votez Jospin, votez PS ». L'autre n'a pas tardé à suivre, le volet « MM. les patrons, vos désirs sont des ordres ».

Fabius a prétendu que « dans une période qui n'est pas éloignée, il y aura déséquilibre » dans le financement des

retraites. Car il n'envisage pas que le chômage puisse disparaître, ni qu'on puisse faire payer vraiment les grandes sociétés, qui n'ont jamais fait autant de profits.

Il a tenu à rappeler toutes les mesures par lesquelles la gauche plurielle, depuis cinq ans, a favorisé les fonds de retraite par capitalisation. Par exemple, fin 2002, 15 milliards d'euros seront donnés à un fonds de réserve des retraites, qui ne se comprend que dans la logique des retraites par capitalisation.

Il a ajouté qu'il « reviendrait au nouveau président de la République et au nouveau gouvernement d'aller plus loin en ce sens », qu'il soit de gauche, comme l'espère Fabius, ou de droite.

Fabius envisage donc, au

nom du PS, à étendre les retraites par capitalisation. Et tant pis pour les salariés qui gagnent trop peu pour épargner en vue de leur retraite. Et tant mieux pour les groupes financiers, banques et assurances, qui pourront à leur guise « travailler » et spéculer avec l'argent des retraites. Avec le risque de les voir disparaître dans une spéculation malheureuse ou dans une faillite, comme c'est arrivé aux salariés du groupe anglais Maxwell il y a quelques années, ou d'Enron aux Etats-Unis récemment.

Une pique polémique contre la droite, mais plus sérieux, la promesse faite aux patrons de continuer le démantèlement des retraites : c'est au programme de cette gauche qui ne mérite pas ce nom.

Vincent GELAS

MIEUX VAUT
NE PAS ÊTRE
PAUVRE, SALARIÉ...
ET SURENDETTÉ

Une enquête menée par la Banque de France à partir de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement découvre cette évidence, que 85 % des personnes surendettées sont des chômeurs, des ouvriers et des employés, ceux que l'on qualifie de « bas revenus » pour ne pas dire pauvres. Elle montre surtout que, depuis dix ans, la pauvreté a augmenté en France, même parmi les travailleurs qui ont un emploi.

Il suffit d'un accident de la vie pour se retrouver avec des dettes insurmontables : un divorce, une maladie, le chômage bien sûr, et tout bascule. Les enquêteurs parlent alors de « surendettement passif », ce qui veut dire que l'on n'arrive tout simplement plus à boucler les fins de mois entre le loyer, la facture de gaz et d'électricité et la nourriture, surtout dès l'instant où il n'y a plus qu'un seul salaire dans le ménage : 58 % des surendettés sont des personnes seules, contre 30 % il y a onze ans. La proportion des jeunes et des plus de 55 ans augmente aussi, ce qui est directement lié à l'emploi.

Mais avoir un emploi ne suffit pas. La réalité prouve que, même si l'on en a un, il ne garantit pas contre le surendettement, compte tenu des bas salaires, inférieurs au SMIC, qui se sont généralisés ces dernières années.

Le surendettement a malheureusement de beaux jours devant lui. Si on ose dire !

POUR CHIRAC, LE PLAN JUPPÉ ÉTAIT UN MALENTENDU !

Invité à la réunion annuelle du Centre national des professions de santé – une assemblée de représentants de médecins, infirmiers, pharmaciens et autres professions paramédicales – Chirac a renié son propre bébé : le Plan Juppé de réforme de l'assurance-maladie.

En novembre 1995, pour combler le prétendu trou de la Sécurité sociale, Juppé, alors Premier ministre de Chirac, avait, entre autres mesures, allongé la durée des cotisations nécessaire pour avoir droit à une retraite pleine, augmenté la CSG (Contribution sociale généralisée), créé la CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale). Chirac n'a rien désavoué de ces coups durs portés au niveau de vie des salariés et qui avaient provoqué les grèves de décembre 1995.

Par contre, il est revenu sur la « maîtrise comptable des dépenses de santé », un arsenal de mesures destinées à diminuer les dépenses de l'Assurance maladie. Parmi celles-ci, le plan Juppé a introduit la fixation d'une enveloppe financière annuelle, votée par le Parlement, correspondant aux dépenses de la Caisse

d'assurance maladie. En conséquence, les médecins doivent limiter le nombre de consultations et de prescriptions de manière à ne pas faire exploser le budget. Faute de quoi des sanctions financières collectives leur sont appliquées dans les régions où l'objectif est dépassé. Ce fut, dit aujourd'hui Chirac, « un très grave malentendu » dont il aurait « mesuré depuis longtemps les enseignements ».

Il paraît en effet que, au printemps 1997, des médecins s'en sont souvenus et que leurs voix furent parmi celles qui manquèrent à la droite pour avoir la majorité à l'Assemblée nationale après la dissolution de celle-ci par Chirac. Alors aujourd'hui, celui-ci fait assaut de démagogie et de séduction envers le corps médical. « J'ai entendu votre appel » dit-il. « La page des sanctions collectives doit être définitivement tournée ».

Et de promettre, « d'investir massivement dans la santé », de « revaloriser les honoraires des médecins », de « définir le budget de l'assurance maladie en fonction d'une maîtrise médicale des dépenses de santé », c'est-à-dire en ayant pour



Manifestation de médecins contre le plan Juppé en 1996. Espérons qu'ils ont conservé leur banderole.

objectif la santé et non pas la rentabilité, d'aller encore plus loin que la CMU (la Couverture médicale universelle) qui permet aux plus pauvres de se faire tout de même soigner, etc.

À gauche, Guigou est agacée : « Toutes les propositions concrètes (que promet Chirac) nous les faisons aussi ». Elle tente de reprendre la main. N'est-elle pas en train

de mettre en place « une réforme qui va tourner définitivement le dos au plan Juppé de maîtrise comptable des dépenses de santé » et qui consistera à dire aux médecins « il n'y aura plus jamais de sanctions financières. On vous propose au fond une maîtrise médicalisée des dépenses ». Dur, dur de se distinguer, dans ces périodes de surenchères électorales.

Une chose est sûre, ni les uns ni les autres ne proposeront de faire boucher le trou de la Sécurité sociale par ceux qui l'ont creusé : le patronat qui a exercé une pression incessante pour la baisse des cotisations sociales patronales et qui a été entendu depuis des années tant par la droite que par la gauche.

Sophie GARGAN

La tournée de Bush

Au cours de son périple en Asie, du Japon à la Chine en passant par la Corée du Sud, Bush a multiplié les appels à se ranger à ses côtés dans la croisade contre le terrorisme.

L'Irak, l'Iran, la Corée du Nord seraient les trois pays composant « l'axe du mal », pays dont les gouvernements sont accusés d'être des dictatures contre leurs propres peuples mais qui ont, aux yeux du chef de guerre qui dirige les USA, le tort de ne pas être entièrement inféodés aux ordres des Etats-Unis. C'est surtout à l'égard du gouvernement irakien que les menaces américaines se sont faites les plus précises et les plus sévères. « *Le statu quo actuel en Irak n'est pas acceptable* », a laissé tomber comme une sentence la conseillère américaine pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, laissant entendre que si une attaque n'était pas imminente, elle figurait dans les plans du gouvernement américain, sous le prétexte d'écraser tout ce qui pourrait potentiellement aider le terrorisme et les réseaux d'al-Qaïda.

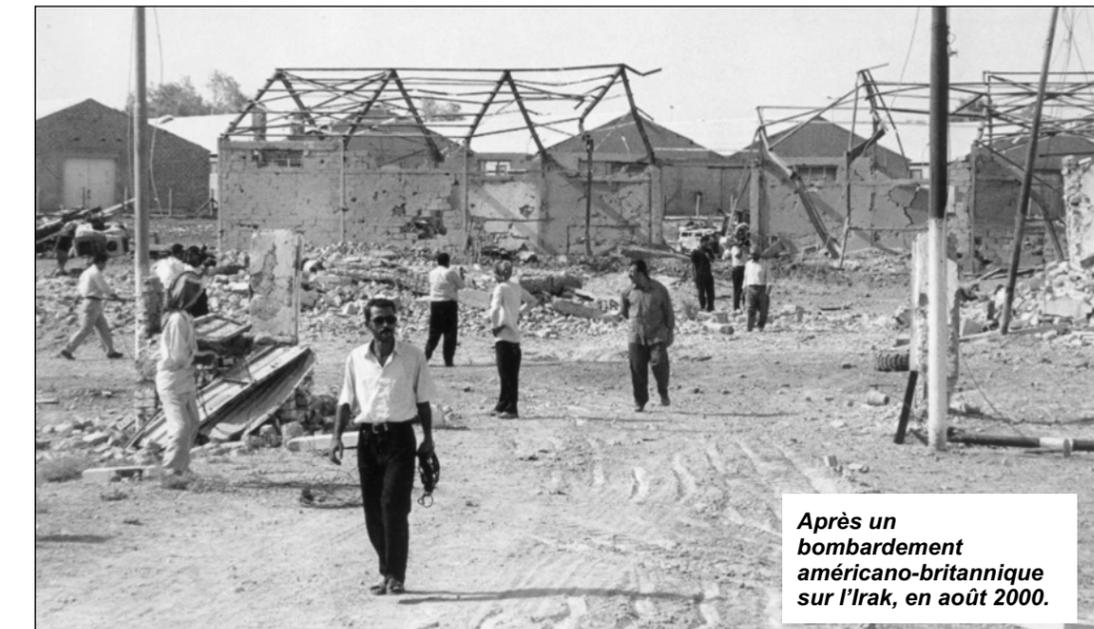
En fait, les bombardements sur l'Irak n'ont jamais complètement cessé, le blocus n'est toujours que très parcimonieusement levé et les menaces du gouvernement

américain s'adressent à un pays exsangue, dévasté.

La poursuite de Ben Laden et des réseaux islamistes terroristes sert à tout justifier et à imposer la loi de l'impérialisme américain au monde entier, et en particulier aux pays pauvres. De façon tellement insolente que même leurs alliés européens se sont timidement rebiffés contre ce qu'ils qualifient d'« absolutisme » de Bush. Un représentant du gouvernement allemand a déclaré qu'il n'était pas question de donner un feu vert à Bush pour « *faire n'importe quoi contre n'importe qui* »... comme si Bush avait besoin d'un tel feu vert.

Tout en proférant de nouvelles menaces contre l'Irak, de nouvelles entreprises guerrières américaines sont désormais engagées directement dans d'autres parties du monde. Le 17 février, des forces spéciales américaines ont débarqué dans le sud des Philippines, sur l'île de Basilan, sous prétexte de traquer les quelques centaines d'hommes du groupe islamiste d'Abu Sayyaf, qui serait lié au réseau de Ben Laden.

Au total, près de 700 soldats américains se trouveront bientôt sur le terrain, sous prétexte de former 3 800 soldats philippins à la lutte contre le terrorisme. D'autre part, en Indo-



Après un bombardement américano-britannique sur l'Irak, en août 2000.

ésie, les services secrets américains auraient lancé une vaste enquête sur les réseaux islamistes de l'archipel. Au Yémen, pays particulièrement suspect aux yeux de l'Etat américain pour la présence active de sympathisants de Ben Laden (une trentaine d'entre eux auraient été arrêtés en Afghanistan et seraient actuellement prisonniers à Guantanamo), les services de la CIA seraient à l'œuvre afin d'obtenir des renseignements sur les soutiens locaux aux réseaux d'al-Qaïda. En Algérie, la CIA serait impliquée dans l'assassinat, le 8 février dernier, d'Antar Zouabri, chef du GIA. La Somalie, elle aussi suspectée

(sans l'ombre d'une preuve) d'abriter des membres du réseau al-Qaïda, serait l'objet d'une surveillance minutieuse et intensive, mobilisant une logistique hautement sophistiquée et des avions-espions sans pilote de type « drones » tandis que sur le terrain, des « conseillers » américains s'occupent à monter les clans les uns contre les autres, et en particulier contre le mouvement islamiste proche de l'organisation de Ben Laden. Ils savent pouvoir compter dans cette tâche sur les guérillas chrétiennes, anti-islamistes, soutenues par l'Ethiopie voisine.

Aux quatre coins du monde,

dans des pays en proie depuis des années à des guerres civiles, ouvertes ou larvées, pays pauvres parmi les plus pauvres de la planète, Bush poursuit sa croisade planétaire en déclarant vouloir « éradiquer le terrorisme ». A coups de millions de dollars investis dans le déploiement de forces, équipées d'armements les plus performants, il veut démontrer aux peuples de la planète que l'impérialisme, dont il est l'incarnation, est le plus fort. Cette démonstration risque d'engendrer plus encore de révolte et de haine de l'oppression que de ruines et de terreur.

Lucienne PLAIN

Grande-Bretagne

Le 14 février, une émeute a éclaté au centre de détention de Yarl's Wood, à une centaine de kilomètres au nord de Londres. Suite au refus de l'administration de faire venir un médecin pour soigner un homme âgé atteint d'une maladie cardiaque, les détenus maîtrisèrent les gardiens, s'emparèrent des clés et mirent le feu au bâtiment administratif. Dans la confusion, plusieurs dizaines des quelque 350 détenus réussirent à s'enfuir malgré les centaines de policiers appelés en renforts pour contenir l'émeute.

De telles émeutes sont choses relativement courantes dans le système carcéral britannique. Mais dans ce cas il s'agit d'autre chose. Car le centre de Yarl's Wood, ouvert il y a tout juste trois mois dans le cadre d'une opération médiatique à grand

spectacle, est le fleuron du nouveau dispositif répressif introduit contre les nouveaux immigrants par le gouvernement travailliste de Tony Blair.

D'une part, en y enfermant les demandeurs d'asile ayant fait appel d'un refus de régularisation, Blair entend démontrer sa détermination de ne pas les laisser « disparaître dans la nature », faisant ainsi pièce aux accusations de ses adversaires du parti conservateur. Et d'autre part, conformément à sa politique de privatisation tous azimuts, Blair a confié l'administration de ce centre à Groupe 4, une multinationale britannique dont les « compétences » vont du transport de fonds aux services de sécurité en tout genre, en passant par la fourniture d'hommes armés aux multinationales installées dans le Tiers Monde et l'administration d'un certain nombre de prisons britanniques privatisées.

Or sur ces deux plans, l'émeute du 14 février jette une lumière crue sur le caractère révoltant de la politique des diri-

Émeute dans un centre de réfugiés

LES PRISONS DE BLAIR

geants travaillistes. Les hommes, femmes et enfants qui se trouvaient dans ce centre n'ont commis ni crime ni délit. Ils n'ont que le tort d'avoir sollicité, par les voies légales, le droit de s'installer en Grande-Bretagne, et de ne pas s'être résignés à un premier refus. Et pourtant ils étaient enfermés comme des criminels et privés de contact avec l'extérieur. Mais en plus, leurs moindres faits et gestes y étaient soumis à une surveillance constante par un réseau de plusieurs centaines de caméras en circuit fermé. Fait significatif, ces caméras ont été les premières « victimes » de l'émeute. Comme l'a noté le communiqué faussement scandalisé de la police, pas une d'entre elles n'aura survécu. Et on comprend pourquoi !

Quant au rôle de Groupe 4 dans cette affaire, il ne laisse guère de doutes. Ses dirigeants ont beau protester avec véhémence (de concert avec Lord Rooker, le ministre de l'Immigration de Tony Blair) de leur

traitement « exemplaire » des internés (« *N'avaient-ils pas dix salles de prière à leur disposition ?* », s'exclament-ils vertueusement !), ils ne peuvent faire oublier que, dans les prisons qu'ils administrent, ils ont battu, et de loin, le taux de suicides déjà scandaleusement élevé des vieilles prisons d'Etat du pays. Et comment s'en étonner quand on sait que Groupe 4 réalise des bénéfices considérables ? D'où peuvent-ils venir sinon du fait de rogner sur tout ce qui coûte, y compris le moindre geste d'humanité ?

Mais qu'importe. Pour Blair et son gouvernement, il n'est pas question de revenir sur la démagogie anti-immigrée, qui leur sert à flatter les préjugés racistes dans l'électorat. Pire, ils n'hésitent pas à jeter de l'huile sur le feu quand, par la voix de Lord Rooker, ils s'excusent auprès de la population locale des « risques » que lui feraient courir les quelques réfugiés évadés. Comme si le fait d'être demandeurs d'asile en faisait de dangereux criminels ! Quant

aux actionnaires de Groupe 4, il n'est pas question non plus de les priver des subventions déguisées que constituent pour eux l'administration de ce centre, et de bien d'autres du même genre qui sont encore en construction.

Il y a quelques mois, le gouvernement Blair a dû fermer un vieux centre de détention installé sur la base militaire désaffectée de Campsfield, près d'Oxford. Blair n'avait pas eu le choix face au scandale soulevé par une émeute des détenus où il y avait eu mort d'homme. Combien d'émeutes et de morts faudra-t-il pour que les centres tels que celui de Yarl's Wood soient fermés à leur tour ? Et pour que les politiciens de la riche Grande-Bretagne cessent de traiter en criminels ceux qui fuient la misère et les dictatures des pays appauvris par le pillage des multinationales occidentales ?

François ROULEAU

Afghanistan

BEN LADEN ÉVAPORÉ..

RESTENT LES MILLIERS DE VICTIMES AFGHANES

Les autorités américaines ne parlent plus guère de Ben Laden et à peine de son réseau al-Qaida. L'ennemi numéro un de Bush s'est évaporé et tout ce qu'il pourrait faire aujourd'hui, c'est avouer qu'il n'y peut rien.

Du coup le glaive de la «justice» dont Bush s'était emparé pour justifier son agression contre l'Afghanistan fait de moins en moins illusion. Et certains commentateurs américains en viennent à poser des questions sur les Afghans morts sous les bombes américaines et en particulier sur le nombre de civils tués.

Il ne peut s'agir que d'estimations, bien sûr, essentiellement basées sur des rapports de presse nécessairement incomplets et imprécis. Celle que la presse américaine reprend le plus souvent a été établie par un professeur de l'université du New Hampshire, Marc Herold. D'après lui, les 11 315 bombes déversées par l'aviation américaine sur l'Afghanistan auraient fait plus de 3 700 morts dans la population civile. D'autres estimations, comme celle d'un expert du déminage en poste à Kaboul, cité par l'agence Reuters, parlent de 8 000 morts.

Et encore faudrait-il ajouter que, comme dans toute guerre, la distinction entre les morts militaires, prétendument «légitimes», et les morts civils, qui ne le seraient pas, relève d'une certaine hypocrisie. Car parmi les combattants talibans qui ont trouvé la mort, combien avaient vraiment choisi le camp où ils se battaient, ou même de se battre d'ailleurs ? Et ne faudrait-il pas ajouter des milliers de talibans «malgré eux» au nombre des victimes innocentes ?

Les galonnés de l'état-major américain n'en persistent pas moins à affirmer impertubablement que cette guerre «a été la plus précise que la nation ait

jamais livrée». Et en un certain sens, on peut leur donner raison. Au sens où, contrairement à ce qu'affirment la presse et bon nombre des commentateurs qui critiquent cette guerre aujourd'hui, les victimes innocentes des bombes américaines n'ont pas été dues à des «bavures» ni à des «erreurs». Car l'impérialisme ne fait jamais de guerre «propre» qui respecterait des populations qu'il méprise. Au contraire ses dirigeants visent toujours à affaiblir leurs ennemis en s'attaquant à leur population, quitte d'ailleurs, au besoin, à envoyer leur propre population à la boucherie. L'Afghanistan ne fait pas exception. Ceux qui y ont péri sous les bombes de Bush

ont été victimes d'une politique délibérée, dont le but était de semer la terreur dans la population, pour l'exemple d'abord, et pour s'assurer de sa soumission.

Et c'est ainsi que des milliers, peut-être des dizaines de milliers d'Afghans, qui n'étaient pour rien dans les attentats du 11 septembre, ont payé de leur vie la volonté des dirigeants américains de se livrer à une démonstration de force au vu et au su de l'ensemble des populations des pays pauvres, pour qu'il ne soit pas dit qu'on puisse porter impunément des coups au sein même du bastion de l'impérialisme.

F.R.

LA POUDRIÈRE RESTE UNE POUDRIÈRE

Aux dires des dirigeants américains, le régime qu'ils avaient mis en place à Kaboul après la fin des bombardements, était censé assurer l'avenir du pays en garantissant sa stabilité politique et son unité. On pouvait d'emblée en douter à en juger par le simple fait que la plupart de ses principaux acteurs avaient joué un rôle de premier plan dans le déclenchement de la guerre civile à partir de 1992. Et d'ailleurs les multiples exemples de tensions entre groupes armés des différents clans ne pouvaient que renforcer ce doute. Cependant, jusqu'à présent, ces tensions ne s'étaient pas manifestées au sein du gouvernement lui-même, ou tout au moins pas de façon publique. Mais, aujourd'hui, c'est chose faite.

Le 14 février, le ministre de l'Aviation du gouvernement de Kaboul, Abdul Rahman, était en effet assassiné sur l'aéroport de la ville. Les circonstances du meurtre demeurent obscures. Dans un premier temps on accusa un groupe de pèlerins qui, ayant attendu vainement un avion depuis longtemps pour se rendre à La Mecque, devinrent furieux lorsque le ministre réquisitionna pour son compte le

seul avion disponible. Cependant, dès le lendemain, le Premier ministre Hamid Karzai accusait de ce meurtre des dignitaires du régime – dont le chef des services secrets et l'un des adjoints du ministre de la Défense.

Or il se trouve que les accusés font partie du Jamiat-e-Islami, le parti intégriste tadjik qui est la principale composante de l'ex-Alliance du Nord, tandis que la victime est un ancien membre de ce parti passé il y a plusieurs années dans le camp de l'ex-roi Zaher Shah, c'est-à-dire celui du Premier ministre lui-même.

Que le complot en soit réellement un ou pas est sans grande importance. Dans un cas comme dans l'autre, cette affaire souligne le fossé béant qui sépare les partisans de Zaher Shah des anciens hommes forts de l'Alliance du Nord. Or ce sont ces derniers qui tiennent les postes clés dans le gouvernement et qui ont les forces militaires les mieux organisées sur le terrain. Ce qui explique sans doute les tentatives de Washington de calmer son poulain Hamid Karzai en déclarant qu'il vaudrait sans doute mieux pour tout le monde s'en tenir à blâmer... des pèlerins anonymes.



La force internationale tente de s'imposer... lors d'un simple match de football...

AFP

Cette affaire a couvert de ridicule la «Force Internationale de Sécurité et d'Assistance», chargée pourtant d'amortir les conflits entre les factions, dans la mesure où elle n'a pas su empêcher cet assassinat qui s'est déroulé sous son nez dans la seule zone placée entièrement sous son contrôle. Quelques jours plus tard, le ridicule tournait au tragique, lorsque des militaires anglais abattaient «par erreur» un jeune Afghan qui accompagnait sa sœur enceinte à l'hôpital.

Et c'est pour en arriver à cet «avenir»-là que des milliers d'Afghans devaient périr sous les bombes américaines ?

F.R.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 64 (mars-avril 2002)

- La campagne pour l'élection présidentielle en France
- France La santé se serait améliorée... mais résistera-t-elle aux mesures d'économie ?
- L'Argentine en crise Derrière le paravent du FMI, la voracité des classes possédantes
- Tribune de la minorité Argentine : de la crise économique à la crise sociale

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 3F (0,46 euro)

LES 35 HEURES CRÉATRICES... D'EMPLOIS OU DE PROFITS ?

Dans une étude qu'il vient de rendre publique, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité affirme qu'entre juin 1998, date du vote de la première loi Aubry, et fin 2000, la réduction du temps de travail aurait créé 240 000 emplois.

En réalité, ces chiffres viennent d'extrapolations faites à partir des « engagements » pris par les chefs d'entreprises, et aussi à partir de comparaisons entre les créations d'emploi ayant eu lieu dans les entreprises passées aux 35 heures et des entreprises « similaires » qui ne l'avaient pas encore fait. Ceci afin théoriquement de ne pas attribuer au passage aux 35 heures des emplois qui auraient été créés « de toute façon ».

Bref, on nage dans l'à-peu-près. D'autre part, l'« étude » en question est

muette sur les types d'emplois qui ont ainsi été créés : CDD ou CDI, temps partiel, temps plein – ce qui est loin d'être négligeable pour ceux qui recherchent un emploi. Muette aussi sur le nombre d'emplois qui auraient dû être créés par des entreprises et des administrations qui ont refusé et continuent à refuser de les créer.

Mais peu importe, ces statistiques arrivent à point nommé pour le gouvernement, à quelques mois des élections, pour faire croire qu'il a agi contre le chômage. Mais on est loin du compte ! Il y a encore officiellement plus de deux millions de chômeurs dans le pays et le gouvernement ne fait rien pour empêcher les plans de licenciements massifs à répétition.

La partie de l'étude qui

s'adresse aux patrons est beaucoup plus convaincante. Il y est dit que plus de huit accords sur dix incluaient des dispositions relatives à la flexibilité ou à l'annualisation des horaires et qu'en conséquence, les entreprises n'ont pas eu à pâtir du passage aux 35 heures. Au contraire, la productivité horaire a progressé de 4 %. À quoi il faut ajouter les allègements de cotisations sociales et les clauses de modération salariale qui ont fait que, globalement, comme on s'en serait douté, les profits n'ont pas été touchés. Une main-d'œuvre moins chère, des charges moins importantes, une productivité en hausse, des profits maintenus, voire augmentés, les 35 heures de Jospin sont d'abord un cadeau pour le patronat.

Sylvain ROCHE

Le minimum vital « insaisissable »... UNE RUSTINE POREUSE

Le gouvernement a déposé un projet de décret visant à laisser un minimum vital sur les comptes bancaires des personnes victimes de saisies. Ce « reste-à-vivre » serait l'équivalent du RMI, soit 405,62 euros pour une personne seule.

Il ne s'agit que d'un projet et, s'il voit le jour avant les élections, puisque tel semble le but de cette démarche, il restera des obstacles pour obtenir ce minimum. D'abord il faudra que les personnes

concernées fassent elles-mêmes la démarche auprès de leur banque, ce qui n'est pas évident surtout quand on est submergé par les problèmes liés au dénuement. Les banques devront traiter cette demande « en urgence », soit dans les quinze jours : quinze jours, c'est long, quand les huissiers ont déjà fait main basse sur tout ce qu'on possède...

Pas de quoi être saisi d'enthousiasme par ce projet gouvernemental !

LES COMPTES TRUQUÉS D'ALCATEL...

L'ancien PDG d'Alcatel, Pierre Suard, qui eut son heure de célébrité d'une part parce qu'il était l'un des patrons les mieux payés de France, et d'autre part parce qu'il avait été poursuivi pour abus de biens sociaux, avoue lui-même que dans les comptes des grandes entreprises, rien n'est plus facile que de transformer des bénéfiques en pertes. C'est ce qu'il affirme dans le livre qu'il a écrit pour se justifier.

En 1995, Suard dut quitter en catastrophe la direction d'Alcatel. La justice l'avait condamné pour avoir fait payer par la société des travaux effectués à son domicile. Il était également impliqué dans une affaire de surfacturation de matériel vendu à FranceTélécom.

Serge Tchuruk succéda à Suard, et c'est sous sa direction que furent établis les comptes de cette année 1995. Ils firent apparaître une perte de 25 milliards de francs. Selon Suard, le véritable résultat était un bénéfice de 2 à 3 milliards. Entre les deux chiffres, il y a quelques artifices comptables qui ont permis à Tchuruk de charger la barque de son prédécesseur. 13, 4 milliards de francs furent provisionnés d'un coup pour des restructurations qui devaient s'effectuer jusqu'en

1998. Enfin, 13,5 autres milliards passèrent directement dans la colonne des pertes sous prétexte que des sociétés acquises les années précédentes auraient été surpayées !

Les résultats des premières années Tchuruk firent par contre état d'un bénéfice de 6 milliards en moyenne, au grand dépit de Pierre Suard qui estime qu'ils cachaient en réalité une perte annuelle de 6 milliards de francs.

C'est donc en expert qu'il parle : les comptes publiés par les grandes sociétés sont totalement opaques, et ceux qui les établissent leur font dire ce qu'ils veulent. Si ce n'était que pour se faire des crocs-en-jambe entre PDG, ce déballage n'aurait aucune importance. Mais quand il s'agit de faire accepter aux travailleurs des licenciements ou des fermetures d'usine, cela en a. Les sociétés dont les patrons mettent en avant la mauvaise santé ne sont bien souvent que des malades imaginaires.

Pertes ou bénéfices ? Le contrôle direct des travailleurs et l'ouverture des livres de compte pourrait permettre de savoir ce qu'il en est réellement.

Daniel Mescla

Affaire Teulade

Mutuelle ou vache à lait ?

René Teulade, ancien ministre socialiste des Affaires sociales, a été mis en examen pour « abus de confiance ». Il lui est reproché d'avoir bénéficié pendant huit ans d'un appartement et d'une voiture de fonction auxquels il n'avait pas droit, ainsi que d'indemnités qui n'avaient pas été approuvées par l'assemblée générale de la Mutuelle.

Teulade proteste évidemment de son innocence, tout comme les autres inculpés dans cette affaire : le président, le vice-président et le secrétaire général de la Mutuelle, rien que du beau linge ! Pour leur défense, ils affirment que ces

avantages sont « normaux » mais qu'ils ont « négligé » pendant des années de les faire approuver officiellement. Il ne s'agit donc pour eux que d'une faute « purement formelle ».

Le pire, c'est qu'il est sans doute de bonne foi. Car dans ce petit monde politique, ces pratiques sont monnaie courante, à droite comme à gauche.

Un appartement situé rue de Solférino dans un beau quartier de Paris et une voiture de fonction, ce sont évidemment des avantages « purement formels », des détails auxquels on n'a pas toujours le temps de penser. Un autre cadre de la Mutuelle occupait, lui, un

appartement de 176 mètres carrés rue du Louvre, au centre de la capitale, pour un loyer de 2 434 francs mensuels, bien moins que pour un F3, voire un F2 dans la banlieue parisienne. Quand on donne « beaucoup de son temps à la cause mutualiste » comme le dit l'avocat d'un des inculpés, est-ce qu'on se soucie de sommes aussi ridicules ? Non, bien sûr. Mais on n'oublie pas d'en profiter. Car en paraphrasant un commandement connu, conscience mutualiste bien ordonnée commence par soi-même.

S. R.



Des déchets et des ordures !

Une commune de Loire-Atlantique, Mesquer, avait porté plainte pour faire payer à Total le nettoyage de ses plages suite au naufrage de l'Erika. Elle vient d'être déboutée de sa demande en appel.

L'argumentation des juges est pour le moins curieuse. Ils ont estimé que la loi sur l'élimination des déchets invoquée par les plaignants ne

s'appliquait pas, en l'occurrence, car Total n'a pas fabriqué de déchets, mais du fioul... Dans ces conditions, lit-on dans les attendus du jugement : « Total ne peut être considérée comme productrice ou détentrice des déchets retrouvés sur les plages après le naufrage, puisqu'en réalité, elle n'a fait que fabriquer un produit pétrolier devenu déchet uni-

quement par le fait du transport ».

On est dans un noir, plus noir que la marée du même nom. Les voies de la justice sont bien plus hermétiques que les voies d'eau qui ont fait sombrer l'Erika. Mais Total aurait tort de se sentir blanche !

M. R.

LU-Danone

La justice confirme le droit de Danone à disposer comme il l'entend de ses usines et du sort de « ses » ouvriers, alors que, lundi 18 février, ce groupe annonçait, pour 2001, un résultat financier de 780 millions d'euros (5,12 milliards de francs), en augmentation de 8,3 % par rapport à l'année précédente. Pour 2002, la direction du groupe pronostique un bénéfice net par action de 10 %.

Le même jour, le tribunal d'Évry déboutait « de toutes ses demandes » le Comité central d'entreprise (CCE) de LU-Danone qui avait déposé plainte afin de tenter de faire annuler en justice, pour « irrégularités de procédure », la décision de la direction de fermer cinq usines en Europe, dont celles de Calais et Ris-Orangis, et de supprimer des emplois dans celle de Château-Thierry. À l'énoncé du jugement, écrit le reporter du *Parisien*, un ouvrier présent aurait déclaré : « Justice de riches ! »

Les juges n'ont visiblement pas été impressionnés par l'argumentation du CCE qui demandait quel avantage Danone tirerait à fermer son usine de Ris-Orangis, décrite comme « la plus rentable du groupe », ou qui reprochait, entre autres choses, à la direction de ne pas avoir tenu compte de l'avis de l'expert mandaté par le CCE et de ses propositions « alternatives » au plan de suppressions d'emplois.

Danone peut, en effet, crouler sous les profits et décider de jeter à la rue des

milliers de travailleurs, la loi le lui en reconnaît le droit. Comme à tous les patrons. On se souvient comment, aux débuts du gouvernement de la gauche plurielle, face à Michelin qui, lui aussi, voulait supprimer des emplois en annonçant des résultats financiers florissants, Jospin avait prétendu qu'il n'y pouvait rien. Depuis Michelin, il y a eu beaucoup d'autres plans patronaux de licenciements, des centaines de milliers de salariés y ont perdu leur travail, et donc leurs moyens de vivre, sans que le gouvernement lève le petit doigt. Et quand il se voyait interpellé à ce propos, il continuait à prétendre qu'il n'y pourrait rien, que la loi serait ainsi faite...

Comme si la loi avait jamais arrêté un gouverne-

ment qui veut passer outre ! Et surtout, si Jospin et les partis de la gauche plurielle avaient vraiment voulu changer la loi, que ne l'ont-ils fait depuis cinq ans qu'ils ont la majorité des députés à l'Assemblée nationale ? Ce gouvernement n'a rien fait contre les Michelin, Danone et autres licenciés, non pas parce qu'il n'aurait rien pu faire, mais parce qu'il ne l'a pas voulu. Tout gouvernement de gauche qu'il soit, il est au service de la bourgeoisie, et non des travailleurs, de Danone ou d'ailleurs, qui risquent de tout perdre à la fermeture de leur usine alors que les actionnaires, eux, non seulement conserveront leur magot, mais l'accroîtront encore. On le sait, les annonces de licenciements

font flamber le cours des actions.

Jospin n'a jamais voulu interdire les licenciements, ni menacé les patrons licenciés de quoi que ce soit. Au lieu de cela, les Jospin, Fabius, Strauss-Kahn, Aubry n'ont cessé de cajoler les capitalistes depuis cinq ans, en leur distribuant aides, cadeaux et subventions, alors même qu'ils voyaient croître leurs bénéfices tout en licenciant à tour de bras.

Alors, comme ce salarié de LU, on ne peut qu'être indigné par une loi qui n'impose rien aux riches, et aussi par ce gouvernement qui s'abrite derrière la loi, parce qu'elle arrange ces riches qu'il sert.

P.L.

Samsonite Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

95 LICENCIÉS PAR UNE ENTREPRISE ARROSÉE DE SUBVENTIONS ET QUI FAIT DES PROFITS

Le 18 janvier 2001, 95 salariés sur 310, de Samsonite à Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, recevaient leur lettre de licenciement. Pourtant cette entreprise qui a été arrosée de subventions publiques est loin d'être en faillite !

Samsonite est le premier bagagiste mondial. De janvier à septembre 2001, Samsonite Europe a réalisé 6,4 millions d'euros de profits. Elle a implanté des usines dans les pays de l'Est (Tchéquie, Roumanie...), en Inde et récemment en Chine.

Prétextant la baisse des ventes de valises, après le 11 septembre, la direction a entamé une procédure de licenciements collectifs en France et aussi en Belgique où l'ensemble des 110 salariés d'Oudenarde sont en passe d'être mis dehors, au moment où l'usine de Chine se met à produire à plein.

Les attentats ont bon dos. En effet, au nom de l'accord 35 heures, la direction a imposé ces derniers mois aux salariés d'Hénin-Beaumont de prendre leurs jours de RTT, « vu les circonstances exceptionnelles » et les stocks. L'accord 35 h avait été signé en 1998 en grande pompe en présence de Martine Aubry qui le présentait comme exemplaire. Aujourd'hui les

quelques salariés embauchés à cette occasion sont sur la liste des licenciés, sauf un. Ce qui n'a pas empêché l'entreprise de toucher les baisses de charge pour les 35 h, seulement voilà ces aides expiraient... en décembre 2001 !

Samsonite a bénéficié de nombreuses subventions du FIBM (Fonds d'industrialisation du bassin minier), ainsi que de la municipalité. Elle avait aussi reçu un coup de pouce du ministère du Travail dirigé à l'époque par Michel Delebarre. En 1998 le préfet du Pas-de-Calais avait fait une déclaration expliquant que l'État acceptait encore une fois une subvention pour l'extension de l'entreprise, mais qu'il espérait que cette fois-ci l'entreprise tiendrait sa promesse d'embaucher, car ces aides y étaient conditionnées. Aujourd'hui, Samsonite Hénin licencie 95 personnes sans avoir embauché mais en ayant empoché la manne des subventions...

Les licenciés vont toucher 4 500 F par année d'ancienneté.

Ainsi une salariée qui a 18 ans d'ancienneté va toucher 125 936 F (19 000 euros), mais elle ne commencera à toucher les indemnités de chômage qu'au mois de juillet ! Les salariés sont en colère mais se sentent démunis. La CGT n'a pas signé ce plan social alors que la CFDT l'a accepté.

Tous les licenciements sont inacceptables mais ce plan social- là ne respecte même pas les règles élémentaires de ce type de procédure : le seul délégué CGT au CE est sur la liste des licenciés, ainsi que les autres membres de ce syndicat, des mères seules âgées de plus de 40 ans sont aussi sur la liste, etc.

L'inspection du travail est restée silencieuse et invisible, et une cinquantaine de salariés licenciés ont dû envahir ses locaux pour être enfin reçus.

Les élus PS et PC du coin y sont tous allés de leur protestation et ont demandé le contrôle a posteriori des fonds publics qui ont arrosé cette entreprise. Mais ces subventions à fonds perdus et sans contrôle, y compris à des entreprises qui licencient, font partie de la politique du gouvernement qu'ils soutiennent.

Sollac Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais)

COUP DE COLÈRE DES SIDÉRURGISTES

Cela fait plusieurs fois que les sidérurgistes de Biache-Saint-Vaast empêchent la tenue du Comité central d'entreprise de Sollac-Atlantique au cours duquel le PDG Gugliermi voudrait entériner la fermeture de l'usine de Biache avec 423 suppressions d'emplois.

Ce lundi 18 février, les salariés ont encore envahi le CCE qui se tenait à Biache. Le PDG « Gugu » voulait aborder le livre 3 de la procédure de licenciement économique, c'est-à-dire le plan « social ». Les sidérurgistes ont envahi la salle de réunion, balancé les chaises et aspergé le PDG de peinture rouge. La direction a évacué les lieux sous la protection des gendarmes, sous les cris de colère des ouvriers comme « Fossoyeurs ! Les gendarmes, emmenez-les, ce sont des assassins. »

Environ 800 personnes étaient rassemblées : des habitants de Biache, des sidérurgistes de Dunkerque, de Florange, de Fos-sur-Mer et de Mardyck, et des élus politiques locaux. Une manifestation a été organisée dans l'usine et dans l'après-midi environ 200 personnes sont allées au péage d'autoroute de Fresnes-les-Montauban, près d'Arras.

La décision de fermer l'usine de Biache arrive au moment où Usinor, dont fait partie Sollac, fusionne avec deux autres groupes sidérurgiques. Le nouveau groupe Arcelor fait de la publicité : « Arcelor, l'événement qui fait avancer l'acier »... et le chômage ! À la Bourse, les nouvelles actions ont augmenté de près de 10 %.

En France, les salariés de Biache seraient les premiers sacrifiés sur l'autel des profits des actionnaires d'Arcelor. Le PDG « Gugu », d'habitude si hautain et cynique à l'égard des travailleurs, pensait que son plan de fermeture allait se réaliser sans histoires. Eh bien, il va entendre parler des « Sollac Biache » car ils n'ont pas l'intention d'être virés en acceptant les miettes d'un « plan social ». Le co-président d'Arcelor, Francis Mer, ex-PDG d'Usinor, inquiet de la tournure prise par les événements, a déclaré que « les salariés de Biache ne seront pas traités avec mépris ». La seule manière de traiter dignement les travailleurs, c'est de maintenir l'usine en activité en prenant sur les milliards de profits réalisés sur le dos des salariés.

Hôpital Sainte-Anne
(Paris)

LA GRÈVE MAINTIENT SA PRESSION

A l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne de Paris, c'est dans l'enthousiasme que la grève a été revotée vendredi 15 février, pour la cinquième semaine.

Les grévistes rejettent la 3^e version du protocole du directeur sur les 35 heures, malgré ses prétendues « avancées » dérisoires et ils ont ressenti comme un effet de leur grève le fait que, jeudi 14 février, la séance de signature ait capoté. En effet, seule la CFDT proposait sa signature. Le directeur n'en a pas voulu... pour l'instant, se donnant jusqu'au 28 février. Même attitude dilatoire du syndicat de cadres SNCH qui a déclaré : « *Compte tenu des pressions inadmissibles que certains d'entre nous ont subies, il est indispensable*

que le consensus le plus large soit obtenu ». Directeur et cadres voudraient surtout obtenir la signature de la CGT, syndicat majoritaire à Sainte-Anne, comme certaines directions d'hôpitaux l'ont obtenue dans d'autres établissements du pays.

Mais les grévistes maintiennent leurs revendications. Les 230 postes correspondant à 10 % de l'effectif sont inscrits sur les banderoles. Mercredi 13 février, ils sont allés les réclamer à l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH). Une délégation de syndicalistes et d'autres grévistes a été reçue par Coudreau, directeur de l'ARH, et par son adjointe qui leur ont fait des réponses du style : « *Vous ne faisiez déjà pas 39 heures en moyenne sur l'année* » et « *Vous avez la chance d'avoir un compte*

épargne-temps et il y a des budgets pour les heures supplémentaires ».

Sans embauche, alors que l'effectif a déjà fondu à Sainte-Anne depuis plusieurs années, tout le monde craint le pire. Le ras-le-bol accumulé rend les grévistes déterminés face aux fausses 35 heures qu'on veut leur imposer. Pour pouvoir continuer la grève, notamment pour discuter des listes de soins minimum effectués dans les différents services, les grévistes d'un service combatif ont mis en place un point de rencontre inter-services.

Malgré la période de vacances scolaires, la grève tient bon.

Correspondant LO



Manifestation dans l'hôpital.

Vaulx-en-Velin (Rhône)

MOBILISATION CONTRE LA FERMETURE DES CENTRES DE SANTÉ

La municipalité de gauche plurielle de Vaulx-en-Velin veut fermer des centres de santé, vieux de trente ans, qui assurent des soins publics de proximité et de qualité. En échange, la mairie propose un vague projet géré par la Mutualité du Rhône. Depuis le mois de décembre, le personnel et les usagers réagissent contre cette décision.

Ils refusent la fermeture du centre existant avant la construction du nouveau. Car la mairie reconnaît qu'une période de 18 mois est nécessaire avant la mise en service d'un éventuel centre mutualiste dans ses nouveaux bâtiments. Mais où les usagers iront-ils se faire soigner pendant cette période ? D'autre part, la Mutualité du Rhône ne s'est pas engagée à maintenir l'ensemble des prestations assurées par les centres actuels. Or, elle a montré, comme à la clinique de la Roseraie de Vénissieux, qu'elle faisait des choix de rentabilité, contrairement aux intérêts de la population. Elle envisagerait d'ailleurs aussi de fermer la maternité qu'elle gère déjà à Vaulx-en-Velin.

Quant au personnel des centres, les centres Lamaze, il ne sera pas repris par la Mutualité et il est donc, dans sa majorité, menacé de licenciement.

Aussi, le collectif de défense des centres Lamaze qui regroupe des usagers, le personnel, des associations, des partis politiques (LO, PC, Verts) et la CGT, est-il très méfiant face aux déclarations rassurantes du maire et de la Mutualité.

C'est pourquoi nous étions environ 200, à l'appel du collectif, à envahir le conseil municipal du 28 janvier dernier. Le maire n'ayant pas daigné nous écouter, malgré les slogans « *On veut la parole* », nous avons quitté la séance et improvisé une réunion publique dans le hall de la mairie. Beaucoup de militants ou de sympathisants du Parti Communiste ont déploré qu'aucun élu municipal du PCF n'ait quitté le conseil pour nous rejoindre.

A cette séance, le maire a convoqué un conseil d'administration extraordinaire des centres Lamaze pour le 12 février, afin de les dissoudre officiellement. Mais le collectif a une nouvelle fois mobilisé la population pour ce jour-là et nous étions autant à attendre les élus devant la porte du conseil d'administration en en bloquant l'entrée.

Une vive discussion, qui a duré une heure, s'est engagée. Le maire et ses élus étaient visiblement moins à l'aise qu'au conseil municipal. Les reproches, les critiques fusaient de toutes parts. Le maire fut plusieurs fois traité de « menteur » par les manifestants. Certains élus ou administrateurs ont été pris à partie : « *Où vont aller se soigner les 400 enfants traités en orthodontie ? Vous êtes irresponsables !* » et ne répondaient rien, ou s'excusaient de n'être pas vraiment au courant.

La mobilisation a finalement empêché le conseil d'administration de se tenir et donc la dissolution d'être votée. Le collectif est bien évidemment satisfait de ce recul, mais la mairie n'est pas pour autant décidée à revenir sur sa décision. Il faudra donc rester mobilisés.

Mairie de Compiègne
(Oise)

LES SALARIÉS S'ORGANISENT

La mairie de Compiègne, ville de 45 000 habitants, emploie environ 700 salariés. Le sénateur-maire de droite, Philippe Marini, se comporte comme tous les patrons. Et d'ailleurs il est lui-même lié à quelques-uns d'entre eux.

Des salariés municipaux ont décidé, il y a près de six mois, de créer un syndicat CGT. Marini a tout fait pour l'empêcher d'être présents aux élections professionnelles de novembre. Sans succès, puisque la CGT a gagné ces élections. Les salariés de la mairie y ont vu une victoire, d'autant plus qu'il s'agissait d'une première. Du coup, quelques problèmes en suspens ont été résolus après ces élections, tel celui du paiement des astreintes. Alors qu'auparavant l'employé se trouvant d'astreinte le week-end était bloqué durant tout ce temps, mais n'était payé que pour les heures où il

devait intervenir, maintenant le paiement se fait pour la durée de l'astreinte, à laquelle s'ajoutent les heures faites, quand il y a une nécessité d'intervenir.

Les salariés municipaux sont éparpillés en une multitude de secteurs, ce qui rend les contacts difficiles, entre les cantonniers par exemple, ou les femmes de service qui travaillent dans les écoles, les maîtres-nageurs, les maçons, les jardiniers, tout le personnel technique, et le personnel administratif. Les salaires vont de 915 à 1220 euros (6000 à 8000 francs), et il y a, comme ailleurs, des travailleurs précaires. Certains se

heurte à la mesquinerie du maire. Ainsi les cantonniers n'ont aucun endroit pour se déshabiller, se laver, manger.

Mais le mécontentement actuel résulte de l'application des 35 heures. Pour qu'elles puissent être appliquées, il faudrait en effet au moins 70 embauches, or 23 embauches sont prévues sur deux ans. Et aux travailleurs qui réclament un nombre suffisant d'embauches, la mairie répond par le chantage habituel : si on embauche, il faudra augmenter les impôts locaux. Mais pour une ville dont le budget dépasse les 60 millions d'euros (400 millions de francs) et qui consacre des

dizaines de milliers d'euros à des opérations de prestige, il y aurait largement de quoi embaucher les 47 salariés manquants. Par contre, la mairie en a profité pour voler trois jours de congés aux employés municipaux. Lorsque ce point a été abordé au conseil municipal, des salariés se sont invités pour protester. Cela n'a bien sûr pas plu à Marini qui a l'habitude de régner sur son conseil, sablier en main pour limiter le temps de parole des intervenants importuns.

Les employés municipaux sont décidés à lui faire changer ses habitudes...

Renault- Sovab
Batilly (Meurthe-et-Moselle)

L'INSÉCURITÉ DE L'EMPLOI EN CORRECTIONNELLE

Le 12 février, Louis Schweitzer, PDG de Renault, et Noël Bataille, directeur de l'usine Renault-Sovab de Batilly, étaient cités à comparaître devant le tribunal correctionnel de Briey pour « emploi de main-d'œuvre temporaire en dehors des cas autorisés » et « fourniture illégale de main-d'œuvre, à but lucratif, marchandage ».

Ce procès fait suite à une plainte de l'Inspection du travail en 1999 à laquelle la justice a donné suite. Le procureur a requis des amendes de 1000 euros contre le directeur, 15 000 euros contre la Sovab, et rien contre Schweitzer, laissant le « bénéfice du doute » sur sa responsabilité. Jugement le 12 mars.

Cité à comparaître par la CGT, Schweitzer ne s'est pas rendu au tribunal. Le patron de la Sovab, filiale de Renault (2800 salariés actuellement), y était, lui, appuyé par une soixantaine de cadres et d'agents de maîtrise qui, les jours précédents, s'étaient employés à faire signer, dans le secret de leur bureau, surtout en tôlerie, une pétition de soutien au directeur. En effet, la pétition n'a pas été présentée à la porte de l'usine ou à celle du self où elle n'aurait pas rencontré un grand succès, mais sur convocation individuelle. Certains ouvriers qui se sont fait piéger à signer allant même s'excuser auprès des délégués

d'avoir cédé aux pressions de l'encadrement ou de s'être fait tout simplement rouler.

La direction a prétendu avoir recueilli 1500 signatures au bas de cette pétition qui affirmait, sans rire, que « une condamnation, même de principe, de Noël Bataille et de la Sovab, c'est le risque d'une fermeture immédiate ou différée de notre entreprise ». Et de dénoncer : « Aujourd'hui, Noël Bataille est traîné dans la boue par quelques personnes inconscientes et irresponsables qui veulent sa peau et peut-être même la mort de la Sovab ». Or c'est le procureur de la République lui-même qui a décidé de poursuivre la Sovab ! Il a donné suite à une plainte de l'Inspection du travail qui, déjà en 1998, exigeait l'embauche des 639 intérimaires présents au motif « d'accroissement temporaire d'activité ». En réalité, ils participaient tous à la marche normale de l'usine.

JUSQU'À 950 INTÉRIMAIRES EN MÊME TEMPS

Au tribunal, la direction s'est défendue en disant que 1700 embauches avaient eu lieu depuis 1993, l'usine passant de 1100 salariés à 2800. Mais il faut préciser, qu'entre-temps, elle s'est considérablement agrandie, deux nouveaux véhicules — le nouveau Master et le Mascott — ayant été lancés. Et il a fallu arracher ces embauches, entre autres par les deux semaines de

grève en 1999 contre l'application des 35 heures, qui avaient permis d'obtenir 500 embauches fermes, ou grâce aux plaintes devant les Prud'hommes de plus d'une centaine d'intérimaires, soutenus par la CGT, qui ont ainsi mis sur la place publique le scandale de l'intérim à la Sovab. En effet, celle-ci a employé jusqu'à 950 intérimaires en même temps ! C'est dire que des milliers sont passés par l'entreprise à tel point que la direction en faisait venir de tous les coins de Lorraine, quand ce n'est pas du nord de la France.

Tous les intérimaires qui avaient porté plainte pour exiger leur embauche ont gagné leur procès, même si seuls ceux qui étaient encore présents dans l'usine au moment des jugements ont été embauchés par Renault. Les autres, ceux qui avaient fini leur mission, ont été considérés comme licenciés abusivement et ont touché des indemnités conséquentes (plusieurs dizaines de milliers de francs).

A Briey, le 12 février, l'insécurité de l'emploi était en procès. Une insécurité dont on parle moins dans les médias que celle qui existe dans les quartiers populaires — dont d'ailleurs ne sont victimes ni les journalistes qui en parlent ni les hommes politiques qui s'en servent. Mais une insécurité qui pourrait la vie de la jeunesse ouvrière, réduite à la précarité permanente.

Correspondant LO



Piquet de grève à une porte de l'usine en juillet 1999.



Daewoo
(Lorraine)

LE PATRON RÉCLAME UN MILLION DE FRANCS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES PAR EMPLOI SUPPRIMÉ

Non content d'annoncer la suppression de 120 emplois dans son usine de téléviseurs de Fameck en Moselle, le groupe Daewoo demande 123 millions de francs supplémentaires d'aides publiques sans aucune garantie de maintien de cette usine. Daewoo France qui est virtuellement en dépôt de bilan a déjà reçu 450 millions pour s'installer en Lorraine.

En 1997, en plus des 1 100 emplois que le groupe avait déjà créés entre Longwy et Fameck, Daewoo promettait des centaines d'emplois dans de nouvelles usines, de réfrigérateurs à Verdun et de pâte de verre pour téléviseurs à Thionville.

L'effondrement du groupe, lors de la crise qui a secoué la Corée du Sud, a eu raison de ces promesses. En fait, la comptabilité de Daewoo ressemblait à un château de cartes truquées, qui s'est écroulé. Mais, depuis le début des années 1990, Daewoo avait bien touché 450 millions de francs d'aides publiques au total, dont 300 d'aides directes. C'est le président du Conseil régional, Gérard Longuet, ex-ministre de l'Industrie de Balladur, qui, ayant tissé des liens étroits avec les dirigeants du groupe et les autorités coréennes, avait été l'artisan de l'installation de Daewoo en Lorraine.

Aujourd'hui, même la presse régionale s'interroge : « Où est passé l'argent public ? » titrait *Le Républicain Lorrain* du 15 février. Citant un ouvrier de Fameck qui affirme « C'est toujours la même chose, ces entreprises elles prennent le fric des aides et puis elles s'en vont. Et nous, on reste là », le journal explique que tous ces millions n'ont pas été versés pour rien puisque les usines

Daewoo ont versé bien plus... sous forme de salaires.

Mais Daewoo en redemande. En même temps qu'il annonce la suppression de 120 emplois (sur 280) dans l'usine de Fameck qui fabrique des téléviseurs et était censée marcher bien, Daewoo réclame 18,85 millions d'euros (123,7 millions de francs) de nouvelles aides publiques pour la période 2002-2004, représentant pêle-mêle l'exonération des charges patronales, des taxes professionnelles et foncières, de la TVA à l'import, une subvention à l'investissement, l'annulation des droits de douane... Sans compter de nouvelles lignes de crédits bancaires.

Plus d'un million de francs par emploi supprimé, voilà ce que veut obtenir la direction de l'usine de Fameck pour les deux années à venir sans s'engager aucunement sur le maintien de l'usine. En même temps que les suppressions d'emplois, plusieurs mois de chômage partiel ont été annoncés faisant perdre plusieurs centaines de francs par mois aux ouvriers de Fameck. Une manière de les pousser à la démission...

Face à cela, la droite représentée par Longuet, le président de la Région Lorraine, propose de financer un audit sur les usines Daewoo. Quant au député-maire PS de Fameck, Michel Liebgott, il a rappelé que le rôle des élus locaux était d'« aider ces personnes à retrouver un emploi » et affirmé que « le contrat minimal, c'est au moins de nous dire quelle est la situation exacte des usines ».

D'un côté, on donne des sous, de l'autre des paroles de consolation... droite et gauche se répartissent les rôles. Mais ce sont les travailleurs qui restent sur le carreau.

Fonderies du Poitou
Ingrandes (Vienne)

LE RÉFÉRENDUM SUR LES 35 H RETOMBE SUR LE NEZ DES PATRONS !

Aux Fonderies du Poitou, c'est l'incertitude la plus totale en ce qui concerne l'avenir puisque, aux dires des patrons Renault, cet ex-actionnaire demeuré client unique « *se désengage* », tandis que le groupe Fiat dont nous dépendons, veut vendre sa division Fonderies. D'ores et déjà dans le cadre de ces grandes manœuvres a été prise la décision de séparer l'entreprise en deux usines distinctes : fonte d'un côté, aluminium de l'autre.

C'est dans ce contexte, aggravé par le fait que de novembre 2001 à mai 2002 les patrons nous auront imposé quinze jours de chômage, que la direction a remis sur le tapis son projet d'accord « 35 heures ». En juin 2000, un accord avait bien été signé par les syndicats FO et CGC pour les catégories cadres, techniciens forfaités et agents de maîtrise, mais depuis aucun syndicat n'avait voulu – ou osé – ratifier les propositions patronales pour le collègue ouvrier.

En dépit de la méfiance que l'on sentait croissante, le syndicat FO se résolut à demander à la direction d'organiser un référendum, référendum qui a eu lieu le 13 février.

Les syndicats CGT et UDT (autonomes) appelaient

à voter non, tandis que la CFDT, opposée elle aussi à l'accord, faisait une contre-proposition où elle réclamait l'intégration du complément différentiel sur quatre ans. Bien qu'ayant réclamé le référendum, FO ne donnait pas de consigne de vote.

« *Tous les points de l'accord correspondent aux dispositions de la loi Aubry, notamment la prise en compte du complément différentiel. Cet accord est donc définitif, et il est hors de question qu'il puisse faire l'objet de nouvelles négociations* », déclara le patron à la veille de la consultation. Il n'aurait pas pu résumer mieux les raisons pour lesquelles, dans les ateliers, nous n'en voulions justement pas !

Quelques heures avant le scrutin de l'équipe de nuit, la direction du secteur Aluminium, sans doute moins sûre des vertus attractives de la loi Aubry, fit distribuer à chaque ouvrier une note indiquant que, si le oui l'emportait, il y aurait moins de jours de chômage pour eux. Outrés par ce chantage minable, ils réagirent aussitôt par un débrayage.

Le 13 février, c'est par plus de 80 % de « non » que l'accord de la direction fut repoussé tandis que plus de

91 % des 944 inscrits avaient pris part au vote.

Le lendemain, à la télévision régionale, c'est un PDG pas très à l'aise qui répéta que la proposition était à prendre ou à laisser, et qu'il ne reviendrait pas à la table de négociation.

Dans les ateliers, nous avons ressenti ce non massif comme une victoire face à l'arrogance de la direction. La remise en cause du salaire de base qu'aurait provoquée la mise en place d'un complément différentiel pour compenser la différence entre 35 et 39 heures, nous n'en voulions pas. Pas plus que nous n'acceptons que les temps de pause et de casse-croûte soient décomptés du temps de travail. Inutile de dire qu'étant données les conditions de travail qui sont les nôtres aux Fonderies, nous serions favorables à une véritable réduction du temps de travail. Mais alors, avec les embauches en conséquence et sans les entourloupes que la loi Aubry a concoctées en faveur des patrons. Nous l'avons dit suffisamment fort pour que cela redonne le moral à la majorité des travailleurs dans les ateliers.

Correspondant LO

Astra (Dunkerque)

UN PREMIER COUP DE SEMONCE

L'usine du groupe pharmaceutique Astra est installée depuis dix ans dans la zone franche de Dunkerque. Elle a grandi jusqu'à employer actuellement un peu plus de cinq cents personnes. Ses bénéfices ont été rapidement considérables, favorisés par l'exonération d'impôts.

Une commission gouvernementale a ainsi établi que, en 1994, chaque emploi avait coûté à l'État plus de 4 millions de francs en réductions d'impôts puisqu'Astra concentrait tous ses bénéfices sur cette usine en zone franche.

Pour les jeunes travailleuses et travailleurs embauchés, ces années ont été celles de salaires bien plus bas que dans les autres entreprises du groupe situées en France et de pressions continues pour être à la disposition de l'entreprise.

Mais la situation change. A côté de la CFDT, le syndicat CGT

s'est récemment formé. Et lorsque les négociations salariales ont eu lieu en début d'année, aux assemblées convoquées par les syndicats, il y avait du monde. Les journées de grève du lundi 13 et du jeudi 16 février ont regroupé une majorité d'opératrices et d'opérateurs, en particulier pour un treizième mois, une augmentation de salaire de 10 %, l'arrêt du harcèlement au travail. Les salariés étaient heureux et fiers d'avoir relevé la tête après toutes ces années.

Jusqu'à présent, la direction n'accepte que d'avancer la petite augmentation de salaire prévue pour juin.

Ce n'est certainement pas ainsi que le mécontentement du personnel diminuera. Au contraire !

Mairie de Maisons-Alfort

UN SYNDICALISTE MENOTTÉ

Le maire de Maisons-Alfort, Michel Herbillon, député de Démocratie Libérale, donc de droite, ne répugne pas à utiliser des méthodes musclées. Le 30 janvier, alors que des femmes de service travaillant dans des écoles de la ville avaient demandé à des syndicalistes CGT d'assister à une réunion sur les 35 heures, le responsable de la mairie a refusé l'entrée à ces militants. Pire, il a fait venir la police municipale pour évacuer un des élus du personnel. « *Passez-lui les menottes et mettez-le au trou* » a-t-il ordonné. Ce militant a donc été enfermé à clef dans les locaux de la police municipale.

Voilà donc une mairie où les policiers municipaux servent de

nervis contre les militants ouvriers et où, pour intimider le personnel, les responsables n'hésitent pas à emprisonner ses élus !

Le maire n'a toujours pas digéré que la CGT ait obtenu 83 % des voix aux dernières élections.

Après que ses services furent ainsi intervenus pour mettre le militant sous clé, le maire a encore convoqué celui-ci à un entretien en vue d'une sanction ! Pour masquer la bavure, le maire veut donc transformer la victime en agresseur.

Le 11 février, un rassemblement d'une centaine de personnes, appelé par la CGT, le PCF, Lutte Ouvrière et le Parti des Travailleurs, s'est tenu pour protester et soutenir le militant.

Ethers de glycol

GUIGOU REFUSE D'INTERDIRE DES PRODUITS DANGEREUX

Les éthers de glycols sont des substances qui entrent dans la composition de nombreux produits courants : peintures, colles, détergents, vernis, etc. Les plus toxiques d'entre eux provoquent des stérilités et des malformations congénitales : des enfants seraient handicapés du fait des éthers de glycol. Mais évidemment c'est difficile à prouver : les conséquences se produisent bien après leur utilisation, et l'on peut toujours incriminer d'autres facteurs. C'est ce qui permet au gouvernement d'en retarder l'interdiction, au motif qu'on

ne connaît pas exactement les risques.

Le collectif « Ethers de glycol » a réclamé l'interdiction des plus nocifs d'entre eux, une nouvelle fois, à l'occasion de la réunion du Conseil supérieur de prévention des risques professionnels.

Mais Elisabeth Guigou a refusé l'interdiction en milieu professionnel (ailleurs c'est interdit !) des éthers dits de série E, et leur remplacement par des éthers de série P, réputés non toxiques.

Le secrétaire général du syndicat national des profes-

sionnels de la médecine du travail a remarqué à ce sujet : « *Les pouvoirs publics estiment que, contrairement aux consommateurs, le milieu professionnel comporte des acteurs de la prévention – les médecins du travail – et des contre-pouvoirs – les syndicats. Mais ces arguments sont hypocrites. D'abord le médecin du travail peut seulement conseiller à l'employeur de remplacer les éthers de glycol toxiques par des produits moins dangereux. En aucun cas le chef d'entreprise n'est obligé de suivre ses recommanda-*

tions. Ensuite les représentants des salariés sont totalement absents dans les petites entreprises, qui sont les grandes utilisatrices des éthers de glycol (...) » Il a également constaté : « *Le remplacement obligerait les industriels à investir dans la transformation du processus de fabrication. Sur fond de défiance des pouvoirs publics, les salariés se retrouvent donc dépendants du bon vouloir du patronat dans ce domaine* ».

Le ministère de l'Emploi a financé deux études épidémiologiques, et après, on verra. C'est comme pour l'amiante,

on prend largement le temps d'étudier la question. Pour Guigou, il est urgent d'attendre. Et les patrons peuvent donc continuer à empoisonner leurs salariés et leur descendance.

Pourtant le principe de précaution, dont on nous a tant rebattu les oreilles, devrait s'appliquer en ce domaine.

Seulement, dans les entreprises, ce n'est plus la loi qui règne, c'est la loi patronale, et Guigou, ministre d'un gouvernement réputé de gauche, tolère et laisse se prolonger une situation scandaleuse contre la santé des travailleurs.

McDonald's Paris

(Strasbourg-Saint-Denis)

Le 24 octobre dernier, les salariés du McDo de Strasbourg-Saint-Denis, à Paris, se mettaient en grève pour exiger la réintégration de cinq de leurs camarades licenciés sous le prétexte d'avoir détourné de l'argent à partir d'opérations de caisse, mais en réalité pour avoir appelé à faire grève en solidarité avec un militant syndical menacé de licenciement parce qu'il avait demandé des élections de délégués du personnel et pour avoir voulu se présenter comme candidats à ces élections. Au terme de près de quatre mois de lutte, les salariés ont finalement obtenu gain de cause sur l'essentiel.

Le 2 février, les grévistes du McDo de Strasbourg-Saint-Denis ont pu mesurer la sympathie suscitée par leur mouvement à l'occasion d'une manifestation de soutien, qui a vu environ un millier de personnes manifester du boulevard Saint-Denis à la place de Clichy. La présence de plusieurs dizaines de



Au 112^e jour de grève, la direction jette l'éponge

LES CINQ LICENCIÉS SONT REPRIS !

jeunes travailleurs de la restauration rapide, qui ouvraient le cortège avec une banderole « Contre la précarité et la répression antisyndicale chez McDonald's et ailleurs », était particulièrement remarquée.

Après près de quatre mois de conflit, les grévistes affichaient toujours une grande détermination et il n'était pas question pour eux d'arrêter leur mouvement avant que

l'ensemble des travailleurs visés par les procédures de licenciement aient retrouvé leur emploi. Trois des cinq travailleurs visés s'étaient vu reconnaître le droit au maintien de leur emploi, après avoir fait constater le caractère discriminatoire de leur licenciement : l'un, qui avait fait l'objet d'une mise à pied conservatoire, avait vu son licenciement refusé par l'Inspection du travail ; les

deux autres avaient vu leur réintégration ordonnée par la formation de référé du Conseil de prud'hommes de Paris. Mais restait encore à régler le cas de deux des cinq licenciés.

Finalement, après plusieurs rencontres entre les représentants des grévistes et le patron du MacDo, celui-ci devait annoncer qu'il réembauchait les deux derniers avec maintien de leur ancien-

neté et de leur salaire dans leurs fonctions de « managers » (assistants de direction), sous réserve cependant qu'ils ne fassent pas d'opérations de caisse et ne disposent pas des clés du restaurant.

Le protocole de fin de conflit prévoit également une indemnité qui représente 45 % de la rémunération des heures de travail perdues.

Il est aussi prévu que pendant la durée des travaux de rénovation du restaurant, devant débiter après la signature du protocole, les salariés percevront l'intégralité de leur salaire.

Le 15 février en fin d'après-midi, le protocole de fin de conflit était soumis à l'assemblée générale des grévistes et il fut signé en début de soirée.

La ténacité des grévistes a donc payé.

Au cours de l'assemblée générale, un des grévistes avait insisté sur le fait que cette lutte commune avait permis aux travailleurs de ce McDo de renforcer la solidarité qui leur serait indispensable lors de la reprise du travail, lorsqu'ils auront à affronter quotidiennement leur patron.

La Poste - Paris 10

TROIS JOURS DE GRÈVE POUR L'EMBAUCHE DES CDD

On sait que La Poste vise à remplacer de plus en plus les fonctionnaires par des contractuels, avec des contrats de droit privé donc. Mais de plus, comme toutes les entreprises, publiques ou privées d'ailleurs, elle tend aussi à employer des précaires plutôt que des embauchés fixes. Ainsi, depuis un an, la direction locale du bureau de Paris 10 emploie abusivement un nombre toujours plus important de travailleurs en contrat à durée déterminée (CDD). Ce qui avant se faisait pendant les vacances d'été devient la règle tout au long de l'année. Maintenant, alors que nous sommes 250 postiers sur le bureau, 26 de nos collègues sont des CDD, embauchés pour deux ou trois mois, renouvelés ou remplacés à la fin de leur contrat. Ce qui entraîne des trous dans les effectifs pourtant loin d'être suffisants puisque cinquante tournées de distribution du courrier n'ont pas été

assurées sur le seul mois de janvier.

Lundi 11 février, lors d'une prise de parole les deux principaux syndicats du bureau, CGT et SUD, dénonçaient le manque d'effectifs et annonçaient le dépôt d'un préavis de grève pour le vendredi, dernier jour du contrat pour neuf de nos collègues CDD. Mais la moitié des facteurs n'attendant même pas le délai prescrit cessaient le travail sur le champ. Et 20 des 26 CDD rejoignaient le mouvement et s'organisaient, aidés par des militants, pour déposer une demande collective de CDI (contrat à durée indéterminée) auprès de la direction.

Ce fait un peu inhabituel (on sait qu'il est difficile pour les précaires de participer à des grèves) fut d'autant plus noté et apprécié de l'ensemble des grévistes que le mardi matin, lors de l'assemblée générale, un des CDD dénonça la

galère de ces contrats à répétition et expliqua la volonté qui était la leur d'être embauchés en fixe.

Au troisième jour de la grève, celle-ci, loin de faiblir, menaçait plutôt de s'installer. Des postiers organisaient un affichage de tracts dans les halls des immeubles où ils distribuent le courrier et vérifiaient que leurs usagers comprenaient et soutenaient les revendications. La direction eut alors recours à un chantage d'autant plus mesquin qu'il visait directement ceux qui étaient dans la position la plus précaire pour faire plier par ricochet les autres : sous prétexte que le début de la grève n'avait pas respecté le préavis obligatoire, soit les CDD reprenaient le travail, soit elle leur faisait parvenir dans la matinée même leur lettre de licenciement. Un chantage qui aurait pu aussi être vide de sens : que signifiait licencier des travailleurs dont le contrat finissait de toute manière à la fin de la semaine ? Mais chantage auquel les premières à céder furent les directions syndicales qui, sous prétexte de ne pas prendre la responsabilité du licenciement des CDD, les appelèrent à reprendre le travail.

Il faut croire pourtant que la direction n'était pas trop sûre d'avoir porté un coup décisif au

mouvement en obligeant les CDD à l'abandonner. Elle concédait dans la matinée la prolongation de leurs contrats jusqu'en juin.

Ces trois jours de grève n'ont donc pas été totalement inutiles. Mais en reprenant le travail jeudi matin 14 février, bien des grévistes

étaient conscients que pour imposer l'embauche en CDI de tous les CDD du bureau il faudra se battre à nouveau dans quelques mois, en se préparant cette fois-ci d'avance et sérieusement à déjouer les pièges et à ne pas céder aux chantages.

Westaflex (Roubaix)

LES TRAVAILLEURS EN GRÈVE

L'entreprise Westaflex à Roubaix emploie environ 400 salariés qui fabriquent de la tuyauterie et du matériel d'isolation pour l'automobile.

Le principal actionnaire de cette entreprise, Henri Lepoutre, n'est pas sur la paille puisque c'est une grande fortune du textile reconvertie dans les tuyaux.

Pourtant, du point de vue impôts, cette entreprise bénéficie encore de la bienveillance de l'État, puisqu'elle se trouve en zone franche. Mais, en plus de cela, dernièrement, le Conseil régional et la Communauté Euro-

péenne lui ont accordé chacun 2 millions de francs, pour la création de 120 emplois qui n'ont toujours pas vu le jour.

Les salaires, eux, ne dépassent guère l'équivalent de 6 000 F par mois. Or les patrons voulaient les diminuer encore sous prétexte d'un changement de convention collective.

Aussi, les travailleurs sont en grève depuis mardi 12 février, bien décidés à contrecarrer la rapacité patronale !

Rachats et fusions d'entreprises

DES PIEUVRES EN PLEINE CROISSANCE

La bataille est engagée dans le petit milieu des grands groupes financiers et industriels à qui fera main basse sur l'entreprise « française » Legrand, spécialisée dans la fabrication de matériel électrique.

Cela fait suite au refus du commissaire à la concurrence à Bruxelles d'autoriser la fusion de Schneider et Legrand, ce qui aurait abouti à la constitution d'un groupe géant « français », et donc européen, du matériel électrique. La commission européenne est chargée de veiller, en effet, en principe, à empêcher la constitution de monopoles en Europe. Cette commission, attaquée par les acheteurs potentiels, se défend en expliquant qu'elle ne s'est

opposée qu'à 19 fusions sur 1900 en dix ans, ce qui est dérisoire mais n'empêche pas les financiers contrecarrés dans leurs projets de grincer des dents.

Cela montre que ces institutions prétendument « anti-trusts » en Europe, comme il en existe aussi aux Etats-Unis, ne s'opposent pas à la constitution de grands groupes à l'échelle internationale. Les fusions récentes de Total-FinaElf, de Daimler Benz avec Chrysler, de Renault-Nissan ou de Vivendi Universal, et de bien d'autres, sont là pour le montrer.

Une dizaine de repreneurs seraient actuellement sur les rangs pour racheter Legrand, dont l'américain General Electric, l'allemand Siemens mais

aussi la SGIP de Seillière, le patron bien français du MEDEF, ou le belge Albert Frères par l'intermédiaire de sociétés financières de fonds d'investissements.

Les montages financiers pour constituer des groupes tentaculaires et gagner des parts de marché sont multiples, et en toute légalité. Comme il est tout aussi facile à ces groupes de se débarrasser des entreprises quand ils ne les jugent plus assez rentables, en licenciant leurs salariés par la même occasion. Seillière, après s'être débarrassé de la compagnie aérienne AOM-Liberté en lui retirant ses capitaux, est prêt à se lancer dans le commerce de prises électriques. Tout étant bon pour faire de l'argent.

Claire LACOMBE

Remous

autour d'un nouveau quotidien gratuit

PAYANTE OU GRATUITE, QUELLE LIBERTÉ POUR LA PRESSE ?

L'apparition d'un quotidien gratuit dénommé Métro, à Paris et à Marseille, suscite bien des hostilités.

La réaction la plus visible est venue de la CGT du Livre ; à Paris comme à Marseille, ses militants ont entravé sa diffusion et détruit des milliers d'exemplaires du nouveau quotidien. Ce syndicat lui reproche d'être passé outre à la réglementation et aux conventions collectives concernant l'impression et la distribution de la presse.

Mais le lancement de Métro a surtout provoqué des réactions hostiles de la quasi-totalité des patrons des grands quotidiens. Certains l'accusent de détruire « la relation entre le public et le journal », d'autres d'être « une contrefaçon ». Et les journalistes ne sont pas en reste. Ainsi dans Libération du 19 février, l'un d'entre eux estime que « ce qui pose question, c'est le mode de financement entièrement basé sur la publicité et les petites annonces (...). Cette unique source de recettes peut peser sur le traitement (ou le non-traitement) de certaines informations ».

Certes, l'information n'est pas la préoccupation première de l'éditeur suédois Métro International, déjà implanté dans quatorze pays et une vingtaine de grandes villes. Dans un encart se voulant rassurant pour la presse payante, il reconnaît d'ailleurs ne vouloir faire qu'« un bref résumé, rafraîchissant et neutre de l'actualité des 24 dernières heures ».

Et s'il est certain que les annonceurs risquent de peser sur son contenu, il faut une certaine dose d'hypocrisie pour laisser entendre qu'il en va autrement dans la grande presse payante. Les pages de publicité occupent une part croissante dans les quotidiens, et plus encore dans les magazines. Et sans parler des articles commandés pour assurer la promotion des produits de tel ou tel groupe, les journalistes savent très bien retenir leur plume pour ne pas froisser leurs annonceurs. Pas plus qu'ils ne veulent provoquer la colère de leurs actionnaires par des informations qui les mettraient en cause. Car il y a bien longtemps que derrière la liberté de la presse se cache surtout le droit pour de grands

groupes financiers et industriels de posséder et de contrôler les médias.

C'est ainsi que le groupe Macha-Hachette de Jean-Luc Lagardère possède, outre Europe 1, Le Journal du Dimanche, Nice-Matin, Paris-Match, L'Événement, sans parler de ses participations dans la presse régionale. Il a même récemment fait son entrée dans le capital de L'Humanité. Si Le Parisien est pour sa part sous la coupe de la famille Amaury, Le Figaro et bon nombre de quotidiens régionaux sont contrôlés par le groupe Hersant. Quant à Libération, il est depuis longtemps lié à Jérôme Seydoux, PDG de Pathé et lié à la riche famille Schlumberger.

En fait, ce qui gêne tout ce beau monde, ce n'est pas tant qu'un groupe de presse, poussant à l'extrême la logique du système, mette sur le marché un quotidien gratuit et que d'autres s'apprentent à le suivre, c'est le fait que ces concurrents risquent de capter une part non négligeable de leurs recettes publicitaires. Alors, autour de cette mangeoire, tous les coups sont permis.

Roger MEYNIER



Le livre d'Arlette Laguiller Mon communisme vient de paraître. Disponible en librairie.

Prix : 13 euros.

J.O.

LES JUGES DÉRAPENT

La suspension de la juge française de patinage artistique a jeté un froid. La juge a donc eu droit à la médaille de la descente... en flammes.

Mais à vrai dire, cette affaire n'est que la partie émergée de l'iceberg. D'après Isabelle Duchesnay, vice-championne olympique « Tous les titres sont décidés à l'avance, dans toutes les disciplines, sans que les patineurs aient leur mot à dire. À Albertville, des officiels, venus nous voir avant le début du programme libre, nous ont dit : Nous sommes navrés, mais vous n'aurez

que la médaille d'argent. (...) Les juges sont très courtisés par les fédérations nationales de patinage Ils ont beaucoup d'avantages, au moins en nature : voyages, séjours dans les grands hôtels La belle vie quoi ! Donc, tout cela n'est qu'une histoire de gros sous ». Tiens donc ! Là aussi.

A vrai dire, il n'y a pas que dans le sport, qu'on trouve des juges corrompus. Dans bien des domaines, ce sont les enquêtes qui patinent... ou sont carrément mises au congélo.

C.B.

DES PENSÉES SALACES À SALT LAKE CITY

Toujours à propos de patinage, la Fédération internationale a entamé la lutte contre les « positions indécentes » dans les programmes de patinage artistique. Elle autorise désormais les juges à retirer un dixième de point aux athlètes choisissant « certaines figures dans les épreuves de couple et de danse sur glace, qui peuvent heurter le public de la télévision en raison de leur indécence ».

La Fédération assure que cela n'a rien à voir avec le

fait que les Jeux olympiques d'hiver se déroulent à Salt Lake City, capitale des mormons, dont le rigorisme religieux est célèbre. N'empêche, patiner en frac, haut de forme et robe à crinoline, cela vous limiterait les grands écarts et éviterait de laisser vagabonder les pensées, à l'écart de la voie de dieu.

Sacrés mormons, ils ne pensent qu'à ça. Au bon dieu, bien sûr !

V.G.